



Observatoire européen
des drogues et des toxicomanies

FR

Vue d'ensemble des marchés des drogues dans les pays de la Politique européenne de voisinage-Sud

Rapport régional

2022

Avis juridique

Cette publication de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) est protégée par la législation sur le droit d'auteur. Ce rapport a été élaboré dans le cadre du projet EU4Monitoring Drugs financé par l'Union européenne. Les points de vue qui y sont exprimés ne reflètent en aucun cas l'avis officiel de l'Union européenne.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2023

© Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, 2022

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Cette publication doit être référencée comme suit: Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (2022), *Vue d'ensemble des marchés des drogues dans les pays de la Politique européenne de voisinage-Sud: rapport régional*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Impression	ISBN 978-92-9497-835-6	doi:10.2810/339172	TD-08-22-302-FR-C
PDF	ISBN 978-92-9497-838-7	doi:10.2810/147505	TD-08-22-302-FR-N

EU4MD



Financé par
l'Union européenne



Observatoire européen
des drogues et des toxicomanies

Praça Europa 1, Cais do Sodré, 1249-289 Lisbonne, Portugal

Tél.: +351 211210200

info@emcdda.europa.eu | www.emcdda.europa.eu

twitter.com/emcdda | facebook.com/emcdda

| Table des matières

4		Remerciements
5		Introduction
7		Principales conclusions
10		Principaux catalyseurs et facteurs favorisant des marchés des drogues
14		Cannabis
21		Captagon et autres amphétamines
25		Cocaïne
28		Héroïne et autres opioïdes
31		MDMA
32		Nouvelles substances psychoactives
33		Médicaments détournés
36		Perspectives
38		Abréviations
39		Références

Remerciements

Le présent rapport s'appuie sur une étude menée par [la Global Initiative against Transnational Organized Crime](#) (GI-TOC, initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée), dans le cadre du projet [EU4Monitoring Drugs](#) (EU4MD) financé par l'Union européenne (code de contrat EMCDDA: CT.21.EU4MD.0048.2.0).

Comité de rédaction de la GI-TOC: Mark Micallef, Matt Herbert, Emadeddin Badi, Amine Ghoulidi, Marie-Claire Van Hout, Caroline Rose, Sandra Halal et Patricia Haddad.

Comité éditorial de l'EMCDDA: Anne Bergenström, Andrew Cunningham, Paul Griffiths, Inês Hasselberg, Ilze Jekabsons, Thomas Nefau, Roumen Sedefov, Ionut Serbanica et Alexander Soderholm.

Contributeurs de l'EMCDDA: Laurent Laniel, Marie-Christine Ashby et Renate De Neve.

Experts ayant fourni des données et des informations pour le rapport:

- Algérie: Fateh Daoudi et Tahar Ait Mouheb
- Liban: Tatyana Sleiman, Michelle Wazan, Elie Araj et l'Association de la réduction des risques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord
- Tunisie: Hafedh Thabet

L'EMCDDA et l'équipe du projet EU4M remercient les points de contact nationaux présents dans les divers pays partenaires du projet ainsi que les experts impliqués dans la mise en place des activités du projet EU4MD entre 2019 et 2022. Ces activités ont directement et indirectement contribué à enrichir les connaissances sur lesquelles s'appuie le présent rapport.

Introduction

Contexte

Le présent rapport propose une vue d'ensemble du marché des drogues à travers le partenariat euro-méditerranéen de la région de la Politique européenne de voisinage PEV-Sud ⁽¹⁾: il est axé sur l'Algérie, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Palestine ⁽²⁾, la Syrie ⁽³⁾ et la Tunisie. On y trouvera une description générale de haut niveau portant sur la production, le trafic, la vente, la consommation et les dangers de la drogue, ainsi qu'une étude des catalyseurs et des facteurs favorisant des marchés des drogues à travers la région de la PEV-Sud. Cette analyse met en évidence les menaces liées aux drogues et leurs possibles conséquences sur la sécurité et la santé des individus. Compte tenu des liens entre la région de la PEV-Sud et l'Europe et de leur proximité, les évolutions touchant cette région peuvent avoir des incidences décisives pour l'UE.

Les observations détaillées ici s'appuient sur des entretiens semi-dirigés, réalisés entre novembre 2021 et janvier 2022 auprès d'informateurs clés issus des neuf pays susmentionnés de la région de la PEV-Sud. Une étude de la littérature scientifique disponible, d'autres données mises à disposition par des sources gouvernementales ou non gouvernementales, ainsi que des informations provenant de sources publiques (y compris des médias), viennent compléter ces observations. Il est convenu de garder à l'esprit le manque général d'informations détaillées, récentes et fiables sur la situation en matière de drogues dans la région. Cette mise en garde doit donc conduire à interpréter avec prudence les informations exposées dans le présent rapport. Cela signifie également qu'il est crucial de renforcer les systèmes de surveillance régulière des données sur les drogues et les activités de recherche dans cette région.

Méthodologie

Les données qualitatives issues d'entretiens avec des informateurs clés basés dans la région de la PEV-Sud

⁽¹⁾ L'Égypte était un bénéficiaire potentiel du projet EU4MD, mais a décidé de ne pas y participer. Il est fait référence à la situation en matière de drogues en Égypte lorsque cela est nécessaire pour décrire le contexte régional. Aucune analyse spécifique des marchés des drogues en Égypte n'a été effectuée dans le cadre du présent rapport.

⁽²⁾ Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre sur cette question.

⁽³⁾ L'UE a suspendu toute coopération bilatérale avec le gouvernement syrien; la Syrie n'a donc pas été incluse dans le projet EU4MD. Les informations relatives à la Syrie proviennent de sources indépendantes du gouvernement syrien.

constituent l'une des principales sources d'informations utilisées pour établir le présent rapport. L'équipe et les consultants de la Global Initiative against Transnational Organized Crime (GI-TOC) ont réalisé 70 entretiens sur le terrain entre novembre 2021 et janvier 2022. Différentes personnes ont été interrogées: des représentants de la santé publique, des agents des douanes et de la police, des universitaires, du personnel d'organisations non gouvernementales (ONG) travaillant dans le domaine de la réduction des dommages, des consommateurs de drogues, et des personnes impliquées dans des activités liées aux marchés des drogues. Le point de vue des personnes interrogées concernant la disponibilité des drogues, les modes de consommation et les tendances, ainsi que les informations liées au fonctionnement des marchés des drogues (production, trafic, vente et prix) figurent au nombre des sujets abordés lors des entretiens.

Utiliser des entretiens qualitatifs comme source de données primaires constitue à la fois un atout et une limite pour établir le présent rapport. Les données provenant des entretiens peuvent fournir de précieuses informations quant à l'évolution de la situation en matière de drogues telle qu'elle est perçue par les personnes interrogées, y compris des informations qui ne seraient pas perçues par d'autres sources. Réaliser des entretiens avec des informateurs clés constitue, dans une large mesure, la seule approche concrète permettant d'étudier le fonctionnement des marchés de la drogue et de mettre en lumière des évolutions qui, à défaut, risqueraient de passer inaperçues. Cela est particulièrement vrai dans une région où les autres sources de données sont limitées ou de mauvaise qualité. Toutefois, le fait que les données subjectives sur la situation en matière de drogues recueillies lors des entretiens s'appuient sur l'expérience et sur les connaissances des informateurs clés constitue une limite. En effet, les informations peuvent être incomplètes, biaisées ou erronées et sont souvent invérifiables. Disposer d'un vaste échantillon de personnes interrogées permet gérer cette limite sans cependant pouvoir totalement s'en affranchir. D'autres sources ont été utilisées dans la mesure du possible afin de valider ou de compléter les informations collectées lors des entretiens. Toutefois, compte tenu du manque de données disponibles, les conclusions des entretiens qualitatifs présentées ici doivent être considérées comme résultant d'une première évaluation de la situation, devant nécessairement faire l'objet d'un suivi et de vérifications dans le cadre de travaux ultérieurs.

Afin de s'assurer que toutes les informations disponibles pour cette étude aient été vérifiées, des demandes d'informations ont aussi été faites au système de surveillance sur le terrain de la GI-TOC, que constitue un réseau de plus de 150 journalistes, chercheurs et universitaires répartis dans toute l'Afrique du Nord et au Sahel, et qui participent à une surveillance mensuelle permanente ainsi qu'à des activités de recherche.

Un examen des sources secondaires a également été effectué. Les sources secondaires étaient constituées de comptes-rendus médiatiques, de documents provenant de sources publiques, de publications universitaires et de «littérature grise» produite par des sources gouvernementales ou non gouvernementales compétentes. Il pouvait s'agir de certaines informations provenant de données d'archives collectées par la GI-TOC, par exemple, des communiqués de presse réalisés par des organes gouvernementaux détaillant les saisies de drogue. Des documents en anglais, français et arabe ont été examinés. Des rapports privés ont également été utilisés, ainsi que des présentations et des communications créées à partir des évaluations de terrain menées par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) dans la région de la PEV-Sud.

Des données collectées dans le cadre du système de surveillance régulière ou des activités de recherche ont également été analysées, lorsqu'elles étaient disponibles. Elles incluaient des exercices de collecte de données en cours de développement, appuyés par l'EMCDDA et d'autres organismes internationaux dans le cadre de leurs activités de renforcement des capacités. Ces exercices de collecte de données appuyés par le projet EU4MD faisaient intervenir l'European Syringe Collection and Analysis Project Enterprise (ESCAPE), l'European Drug Emergencies Network et une étude utilisant l'European Facility Survey Questionnaire. Ces outils présentent chacun des atouts et des limites, dont l'étude cependant dépasse la portée du présent rapport et pourra être approfondie en consultant les sites internet respectifs desdits outils⁽⁴⁾.

Les informations qualitatives sur le trafic transfrontalier et sur l'approvisionnement ont été confrontées avec d'autres informations collectées par le système de surveillance principal de l'EMCDDA et par les activités de collecte de données non systématiques réalisées par les États membres de l'UE, la Norvège et la Turquie.

Il est important de souligner que, si des efforts ont été faits pour étayer les informations collectées à partir des entretiens qualitatifs en utilisant des sources de données supplémentaires, chaque analyse de cette thématique se trouve d'emblée limitée ne serait-ce que par le manque d'informations détaillées, actualisées et fiables sur la situation en matière de drogues dans la région. Il existe donc des lacunes significatives en matière de connaissance de la situation, qui sont mises en évidence dans le présent document. La conclusion principale à tirer de cet exercice est qu'il importe de renforcer les capacités de surveillance des marchés des drogues afin de collecter et diffuser des informations fiables et comparables sur la situation en matière de drogues dans la région.

Résumé du rapport

Le rapport s'ouvre par une vue d'ensemble des conclusions principales concernant sur ce que l'on sait en matière de production, de trafic et de réseaux de criminalité organisée. Si le rapport est axé sur le fonctionnement des marchés des drogues et sur les données disponibles concernant son offre et sa consommation, l'impact sur la santé publique est également abordé lorsque des informations pertinentes sont disponibles. Les principaux catalyseurs et facteurs favorisant des marchés des drogues dans la région sont ensuite évoqués, l'attention étant notamment portée sur les conséquences significatives du développement des réseaux de transport dans la région ainsi que sur la mise en exergue des autres défis clés que constituent l'insécurité économique, les conflits en cours et l'extension des activités opérationnelles des réseaux de criminalité organisée.

Un aperçu d'ensemble des principaux types de drogues [cannabis; captagon et autres amphétamines; héroïne et autres opioïdes; cocaïne; MDMA; nouvelles substances psychoactives (NSP); et médicaments détournés] est également proposé. Des questions liées à la production, au trafic et, dans une moindre mesure, à ce que l'on sait en matière d'offre et de consommation de drogues ont été étudiées lors de l'analyse. Des données sur la prévalence de la consommation de drogues et ses dangers font cruellement défaut, ce qui constitue une limite importante et reconnue de la présente analyse. Le rapport propose en conclusion une étude prospective de la situation régionale, tout en soulignant les lacunes existantes s'agissant de la connaissance de la situation et des réponses à apporter.

⁽⁴⁾ Pour plus d'informations, voir: https://www.emcdda.europa.eu/topics/escape_en et https://www.emcdda.europa.eu/publications/technical-reports/european-facility-survey-questionnaire-efsq_uk.

Conclusions principales

Catalyseurs et facteurs favorisants

- ▶ L'instabilité politique et les conflits en cours dans certaines parties de la région représentent un défi majeur pour assurer une bonne gestion des affaires publiques et le respect de l'état de droit. Cette situation a des répercussions: les zones soumises à des instabilités sociales risquent d'être plus vulnérables face à la production de drogues, au trafic et aux activités criminelles connexes et elles souffrent en outre de problèmes croissants liés à la drogue.
- ▶ Les informations disponibles suggèrent que l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le trafic de drogues dans la région était à la fois limité et temporaire, étant donné que les personnes impliquées dans les activités des marchés de la drogue ont rapidement adapté leurs méthodes pour réagir face aux restrictions en matière de déplacements ou de contacts sociaux liées à la COVID-19. La fermeture des frontières et les restrictions des déplacements par voie terrestre semblent avoir favorisé les itinéraires de trafic maritime, qui ont gagné en importance durant cette période. Cette évolution semble accélérer une tendance qui était, dans une certaine mesure, déjà perceptible avant la pandémie.
- ▶ Des carences de longue date concernant la mise à disposition de traitements dans de nombreuses zones de la région auraient été amplifiées lors de la pandémie de COVID-19: beaucoup de centres de traitement ont temporairement fermé ou ont refusé de nouvelles admissions. Selon quelques rapports, l'usage non médical de certains médicaments auraient, pendant la pandémie, fait l'objet d'un intérêt croissant dans certains pays. Pour quelques-uns d'entre eux, il s'agit d'un problème d'assez longue date, qu'il convient toutefois de considérer au regard de la nécessité de fournir un accès adéquat aux médicaments à but thérapeutique. L'un des enjeux politiques à long terme est, par conséquent, la nécessité d'assurer un approvisionnement suffisant en médicaments, tout en renforçant les mesures prises pour réduire le risque de leur utilisation inappropriée.

Production

- ▶ Certaines zones importantes de la production mondiale de cannabis se trouvent dans la région de la PEV-Sud. Elles sont concentrées au Maroc et au Liban.
- ▶ Les tendances en matière de culture du cannabis ces dernières années semblent fluctuantes. Certains rapports indiquent que la production est restée relativement stable dans la partie nord-africaine de la région. Toutefois, des informations suggèrent une extension des cultures au Liban, en Syrie, en Israël et, dans une moindre mesure, en Palestine.
- ▶ La Syrie serait un lieu de production de comprimés de captagon (généralement de l'amphétamine), qui impliquerait désormais des groupes militaires, des acteurs économiques et étatiques ainsi que divers acteurs non étatiques. Il s'agit là d'une évolution inquiétante. Les données disponibles, y compris celles concernant les saisies réalisées aux frontières des pays voisins, indiquent que ce phénomène s'est accéléré, peut-être fortement, ces dernières années. La production pourrait par ailleurs avoir légèrement augmenté ou s'être étendue au Liban et, dans une moindre mesure, à la Jordanie, bien que ce pays semble actuellement jouer un rôle mineur dans la production de la région. Toutefois, le trafic de captagon via la Jordanie est à présent considéré comme une menace transfrontalière majeure par les agents de sécurité du pays. Au total, les informations disponibles indiquent que la production de captagon et le trafic lié aux acteurs étatiques et non étatiques sont en passe de constituer une menace croissante dans la région, qui risque d'aggraver les problèmes de sécurité existants.
- ▶ La production, généralement à petite échelle, de substances de synthèse (MDMA, amphétamines et NSP, notamment) a également été signalée dans la région, parallèlement à l'identification et au démantèlement de sites de production et de traitement. Toutefois, les informations actuellement disponibles ne sont pas suffisantes pour évaluer l'ampleur de cette tendance ou sa dynamique. Compte tenu de son importance potentielle pour l'avenir tant de la région que de l'UE, cette évolution doit faire l'objet d'activités de suivi.
- ▶ Des cultures de pavot à opium sont signalées dans certaines zones de la région.

Trafic

- ▶ La région de la PEV-Sud compte plusieurs plaques tournantes du trafic de drogues, dont l'importance semble grandissante.
- ▶ Les réseaux de transport et les infrastructures vont probablement se développer rapidement dans les années à venir, compte tenu de leur importance pour les activités commerciales licites et des investissements réalisés dans cette région. Cette expansion va vraisemblablement générer de nouvelles possibilités pour le trafic de drogues et poser de nouveaux défis aux autorités répressives.
- ▶ L'herbe de cannabis et la résine de cannabis font partie des substances les plus représentées dans le trafic de la région de la PEV-Sud, avec des itinéraires traversant tous les pays de la région.
- ▶ Certaines informations font état de l'utilisation croissante d'un itinéraire détourné pour le trafic de cannabis et de captagon entre Beyrouth et le golfe Persique, qui passerait par la côte de l'Afrique de l'Ouest, le Sahel et la Libye.
- ▶ Au regard du trafic par conteneurs intermodaux, les transports commerciaux aériens et maritimes sont généralement utilisés pour le trafic de plus petits volumes, concernant par ailleurs une plus grande variété de drogues illicites. Il semble, en particulier, que la contrebande par ferries soit bidirectionnelle, la résine de cannabis étant transportée vers l'Europe alors que la MDMA et la cocaïne transiteraient de l'Europe vers l'Afrique du Nord.
- ▶ Les données disponibles, bien que limitées, indiquent que le trafic de MDMA, de cocaïne, d'héroïne et de médicaments détournés allant de l'Europe vers la région de la PEV-Sud pourrait avoir augmenté ces dernières années.

Réseaux de criminalité organisée

- ▶ Certaines informations montrent un resserrement des liens et une intégration accrue s'agissant des activités opérationnelles entre, d'une part, les réseaux nationaux et régionaux de criminalité organisée et, d'autre part, leurs homologues internationaux. Toute évolution dans cette zone étant susceptible d'avoir des impacts significatifs pour l'avenir, cette question doit être considérée comme prioritaire et donner lieu à enquêtes et suivi ultérieurs.

- ▶ Il semble que l'économie de la drogue ait permis de générer des revenus pour certains groupes et forces armées impliqués dans les conflits de la région. Dans les zones de conflit, les groupes armés semblent souvent s'être tournés vers la production et le trafic de drogues en tant qu'activité génératrice de revenus et avoir renforcé leurs liens avec les réseaux de criminalité organisée impliqués dans les activités des marchés de la drogue. En Syrie par exemple, des rapports indiquent que des liens existent entre la production de captagon et plusieurs factions impliquées dans le conflit national en cours. Des personnes du secteur des affaires ainsi que d'autres acteurs étatiques ou non étatiques seraient également impliqués.
- ▶ En général, les actes de violence directement liés à la production de drogues et au trafic seraient relativement rares et plutôt de faible intensité dans cette région, mais certaines informations inquiétantes montrent que cela pourrait changer. Il est nécessaire de suivre l'évolution de la situation, étant donné que le contexte général actuel dans la région est, par de nombreux aspects, similaire à celui observé en Amérique latine pendant la période ayant précédé la recrudescence de la violence liée à la drogue qui y sévit maintenant dans de nombreux pays.
- ▶ L'ancrage de la corruption constitue un défi permanent mais aussi croissant. Des réseaux de trafic auraient réussi à s'infiltrer, à divers degrés, dans les structures étatiques de certaines parties de la région. On signale que des réseaux de criminalité organisée auraient bénéficié de la complicité et de la complaisance de hauts fonctionnaires, ce qui faciliterait la circulation de drogues et entraverait les tentatives de démantèlement de trafics. Les problèmes liés à cette infiltration dans des structures étatiques sont observables à plusieurs niveaux: il peut s'agir du versement de petites sommes (mais à de nombreux acteurs), comme de l'implication profonde et directe d'acteurs étatiques (y compris de responsables de la sécurité et de personnel militaire) dans des activités criminelles.

Offre et consommation

- ▶ La région de la PEV-Sud est perçue par les informateurs comme constituant un marché croissant de consommation de drogues, même si l'on manque largement de données de surveillance systématique robustes sur la prévalence de la consommation de drogues et les tendances en la matière. Il convient de noter que la démographie et l'urbanisation peuvent aussi représenter des facteurs favorisant le risque d'une augmentation future de la demande de drogues.

► Même si l'on dispose de peu de données fiables, les informations disponibles montrent bien que la consommation de drogues dans la région a augmenté. La consommation de méthamphétamine et d'amphétamine, notamment sous forme de comprimés de captagon, semble être très répandue en Syrie, alors que certaines indications montreraient une hausse de la consommation de méthamphétamine au Liban et en Israël. On signale également une hausse de la consommation de captagon en Jordanie. En règle générale, le cannabis reste toutefois la substance illicite la plus consommée dans la région.

► La consommation de médicaments sur ordonnance et de produits pharmaceutiques dans un but non thérapeutique n'est pas bien documentée mais doit être davantage suivie, étant donné que des signaux indiquent qu'il pourrait s'agir d'un problème croissant.

► Des indicateurs montrent que les habitudes en matière de consommation de drogues évoluent vers la consommation d'une plus grande variété de substances. L'utilisation de stimulants de synthèse tels que la métamphétamine, la MDMA, certains types de NSP et de nouveaux types de médicaments détournés comme la prégabaline serait de plus en plus courante. Certains indicateurs feraient par ailleurs état d'une consommation limitée, mais croissante, d'héroïne. Étant donné que les dynamiques actuelles de consommation de drogues dans la région pourraient signifier que les tendances en la matière seraient susceptibles de changer, il est prioritaire d'améliorer rapidement la surveillance de la prévalence des drogues et des modes de consommation de drogues dans le cadre des activités de surveillance et de recherche.

► Il existe des indicateurs solides concernant l'hétérogénéité géographique des modes de consommation de drogues dans la région, point qui doit faire l'objet d'une description plus détaillée. Ainsi, si la consommation d'héroïne semble dans l'ensemble être très limitée, il existe dans certaines zones des «poches» de consommation bien ancrées, y compris en Algérie, en Israël, au Maroc et en Tunisie. La consommation de cocaïne, supposée être généralement assez rare dans la région, semble relativement élevée en Israël et pourrait augmenter parmi certains groupes dans d'autres pays de la région, même si l'on manque de données à cet égard.

Réponses à la consommation de drogues

► Le présent rapport est axé sur le fonctionnement du marché régional des drogues et des travaux supplémentaires sont nécessaires pour analyser plus en détail l'impact de la consommation de drogues sur la santé publique dans la région. On peut toutefois conclure qu'en règle générale, les réponses étatiques concernant les problèmes de drogue dans la région sont essentiellement punitives, l'accent étant mis sur l'intervention des autorités répressives. Si l'on peut constater un certain développement des stratégies de santé publique ces dernières années, visible par exemple au regard de l'accroissement du nombre de centres de traitement publics ou privés, les informations disponibles indiquent clairement que les capacités actuelles restent fortement inférieures à ce qui serait nécessaire pour répondre aux besoins estimés.

Principaux catalyseurs et facteurs favorisant des marchés des drogues

L'évolution des tendances en matière de production de drogues, de trafic et de consommation dans la région de la PEV-Sud semblent découler en partie d'un certain nombre de facteurs clés interconnectés: le développement des réseaux de transport, les difficultés économiques et la marginalisation sociale, la persistance de conflits internes dans certains pays, l'ancrage de la corruption et l'extension des activités des réseaux de criminalité organisée dans la région.

Développement des réseaux de transport

Les réseaux de transport (par conteneur intermodal, transport commercial aérien, transport par ferry à travers la Méditerranée ou par voie terrestre) ont permis l'expansion des circuits actuels d'acheminement du trafic de drogues à travers de la région de la PEV-Sud et depuis celle-ci. Ils ont aussi joué un rôle dans la connexion de la région avec des points clés des circuits de trafic de drogues illicites, y compris l'Europe, l'Amérique du Sud, l'Asie et l'Afrique de l'Ouest. Le transport par conteneurs intermodaux et les transports maritimes notamment ont constitué des moyens clés pour acheminer une grande variété de substances illicites et ont favorisé le trafic dans l'UE (EMCDDA et Europol, 2019).

Les réseaux de transport vont probablement se développer à l'avenir, compte tenu de leur importance pour les activités commerciales licites et des investissements qui ont été faits dans cette zone. Il pourrait en résulter de nouvelles opportunités pour les criminels impliqués dans le trafic de drogues illicites, ainsi que de nouveaux défis pour les autorités répressives.

Les drogues issues du trafic sont généralement cachées parmi les produits licites dans les expéditions par conteneur intermodal. Les conteneurs intermodaux utilisés pour le trafic de drogues dans la région de la PEV-Sud sont le plus souvent liés au trafic de grandes quantités de cocaïne expédiées depuis l'Amérique du Sud ou de médicaments détournés, principalement du tramadol ⁽⁵⁾ expédié depuis l'Asie du Sud. Qu'il se déroule dans la région ou depuis celle-ci vers d'autres marchés de la drogue, le trafic faisant intervenir des conteneurs intermodaux semble concerner majoritairement le captagon (depuis la Syrie et le Liban) et,

dans une moindre mesure, la résine de cannabis (depuis le Liban, le Maroc et la Syrie).

Au regard du trafic par conteneurs intermodaux, les transports commerciaux aériens et maritimes sont généralement utilisés pour le trafic de volumes plus petits, concernant par ailleurs une plus grande variété de drogues illicites.

Lors des tentatives de trafic utilisant le transport commercial aérien, la drogue est généralement transportée par des passeurs. Elle est dissimulée dans les bagages, ingérée ou cachée sur les passeurs. Dans certains cas, la méthode dite du «fusil» (*shotgun method*) a été indiquée comme étant utilisée par les trafiquants: plusieurs passeurs voyagent sur le même vol afin d'augmenter les chances de certains d'entre eux de ne pas être découverts. Le transport commercial aérien aurait été utilisé pour le trafic de cocaïne provenant d'Afrique du Sud, pour le trafic de cocaïne et d'herbe de cannabis provenant d'Afrique de l'Ouest et pour le trafic de cocaïne, d'héroïne, de MDMA et de différents types de médicaments détournés provenant d'Europe.

Le trafic par ferries peut impliquer des passeurs transportant de la drogue sur eux ou dans leurs bagages mais, comme pour le transport commercial aérien, de telles livraisons semblent être limitées à de faibles volumes. Les cargaisons de drogues plus importantes sont généralement cachées soit dans des véhicules, soit dans des camions transportant des produits licites. Le trafic par ferry aurait lieu principalement le long des itinéraires reliant l'Espagne, la France et l'Italie avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Il faut noter que, selon certaines sources, le trafic par ferries serait parfois bidirectionnel, la résine de cannabis étant transportée vers l'Europe alors que la MDMA et d'autres substances telles que la buprénorphine seraient parfois acheminées vers l'Afrique du Nord.

Défis économiques

Durant la dernière décennie, de nombreux États de la région de la PEV-Sud ont connu une croissance limitée et des taux de chômage relativement élevés, avec une marginalisation économique persistante dans beaucoup de zones rurales et de zones reculées (Herbert et Gallien, 2020b; Hoogeveen et Lopez-Acevedo, 2021). Dans certains cas, les défis économiques à relever ont été considérables. Le Liban, par exemple, connaît depuis 2019 une détérioration de sa situation économique et une crise bancaire (Adal, 2021).

⁽⁵⁾ Le tramadol est un analgésique opioïde de synthèse présentant un potentiel d'abus faible. Son métabolite majeur est le O-déméthyltramadol, dont l'activité analgésique est plus importante que celle de la molécule mère.

Les possibilités limitées de participer à l'économie légale constituent de longue date un facteur favorisant l'implication dans l'économie de la drogue de la région. Des personnes cherchent à remplacer ou compléter leurs revenus en s'engageant dans des activités illicites, y compris dans la production de drogues, dans le trafic ou dans la vente, et ce particulièrement dans des périodes où la situation économique est difficile et lorsque les opportunités d'activités rémunératrices sont limitées. De plus, les périodes de difficultés économiques peuvent voir augmenter la demande de substances illicites, étant donné que des individus risquent d'être plus enclins à consommer de la drogue pour faire face au stress et à des problèmes de santé mentale ou pour fuir les réalités de la pauvreté et du chômage.

La pandémie de COVID-19 et les réponses apportées par les pouvoirs publics ont créées dans la région des tensions supplémentaires. Plusieurs pays ont enregistré un repli économique considérable durant cette période, avec notamment une augmentation des taux de chômage. Alors qu'une reprise économique a eu lieu dans certaines zones en 2021, elle a été globalement inégale dans la région de la PEV-Sud. Certains pays, comme le Liban ou la Tunisie, continuent de faire face à des difficultés considérables (Amara et McDowall, 2022; Leonhardt et Yar, 2021).

Ces problèmes économiques pourraient avoir contribué au développement de l'économie de la drogue dans la région de la PEV-Sud, aussi bien par l'augmentation de la demande de substances illicites que par leur contribution à la hausse du nombre de personnes participant à la production, au trafic et à la vente de drogue. Au Liban par exemple, il semble que certains agriculteurs aient remplacé des cultures licites par des cultures de cannabis afin de compléter leurs revenus. En Tunisie, il ressort d'entretiens avec des informateurs clés que les difficultés économiques liées à la pandémie de COVID-19 pourraient avoir poussé davantage de chômeurs ou de personnes à faibles revenus à s'engager dans le trafic ou dans la vente de drogues.

La dégradation de la situation économique dans la région et ses effets sur les finances publiques ont par ailleurs affecté la capacité des pays de la région à réagir face à la production, au trafic et à la consommation de drogues illicites. Ces problématiques se posent sans doute de manière plus vive au Liban, pays pour lequel on rapporte que la crise économique et politique persistante aurait un impact négatif majeur sur de nombreuses activités gouvernementales, y compris celles visant à combattre les problèmes liés à la drogue

Conflit, violence et insécurité

Les conflits internes en cours en Libye et en Syrie semblent avoir favorisé le développement de l'économie de la drogue, qui ne paraît pas être limitée aux seules zones en dehors du contrôle gouvernementale, compte tenu de la possible implication de certains acteurs étatiques et de certains membres des élites politiques et économiques. Peu d'éléments indiquent que les conflits internes en Libye et en Syrie sont susceptibles d'être rapidement résolus. Les deux pays vont donc probablement continuer à rester des zones importantes alimentant l'économie de la drogue dans la région. Certains signaux montrent que la production de drogues, en particulier de captagon, devient une source de financement croissante en Syrie et qu'elle est liée à une multiplication des alliances opérationnelles entre réseaux en Syrie, en Libye et au Liban. Par conséquent, il existe un risque croissant que la production et le trafic de drogues amplifient les futurs défis à relever en matière de sécurité dans l'ensemble de la région et entraînent une hausse de la consommation nationale de drogues.

La position centrale de la Syrie au sein de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord favorise le trafic de substances illicites à l'est (vers le golfe Persique), et à l'ouest (vers l'Europe et l'Afrique du Nord). Le conflit syrien aurait aussi entraîné une augmentation de la consommation de drogues, du fait de la disponibilité croissante de drogues et en raison des traumatismes auxquels ont été confrontés les combattants et les civils touchés par le conflit.

En Libye, la persistance du conflit a sans doute facilité l'extension du trafic de drogues tout en provoquant chez les citoyens un stress intense, susceptible d'accroître la demande de substances illicites. L'économie de la drogue dans le pays a été fortement impactée par la guerre de 2019-2020. Celle-ci a conduit à une réorganisation du paysage politique, avec une concentration du pouvoir dans certaines zones, et a favorisé la mise en place et l'utilisation de nouveaux itinéraires de trafic. Il s'en est suivi la possibilité de création de nouveaux circuits de trafic de drogues d'ouest vers l'est dans la région.

L'économie de la drogue permet aussi à certaines forces armées ou groupes impliqués dans les conflits de la région de générer des revenus. Il semble que la participation de certains de ces groupes à des activités de production et de trafic de drogues ait engendré des violences en lien avec ces activités de marchés de la drogue: elle constitue, plus généralement, une menace pour la sécurité. En Libye par exemple, certains acteurs impliqués dans le conflit auraient coopéré avec des réseaux criminels en vue de générer des revenus tirés du trafic de drogues. Ce mécanisme contribue

à consolider leur position dans le pays, en créant un cercle vicieux qui ne montre aucun signe de rupture (Micallef et Reitano, 2017; Shaw et Mangan, 2014). En Syrie, certaines données ont établi un lien entre, d'une part, production de captagon et, d'autres part, certaines factions armées et d'autres acteurs en relations présumées avec le gouvernement (Rose et Soderholm, 2022).

Plus généralement, le trafic de drogues a donné lieu à certains rapports signalant des affrontements violents entre les forces de sécurité de l'État et des réseaux criminels. Le long de la frontière entre la Jordanie et la Syrie, par exemple, des affrontements violents auraient eu lieu entre les forces de sécurité et les trafiquants de captagon (Al Muheisen, 2021). Des événements violents ponctuels liés au trafic se seraient également produits à la frontière entre Israël et l'Égypte et à la frontière entre l'Algérie et le Maroc. Même si l'on estime que ce type d'événement pourrait devenir de plus en plus courant, il est également important de souligner que le trafic de drogues dans la région de la PEV-Sud se caractérise généralement par un niveau de violence relativement faible.

Développement des activités et présence des réseaux criminels

Durant la dernière décennie, l'augmentation de la production, du trafic et de la consommation de drogue a manifestement eu un impact négatif sur la gouvernance, la sécurité et l'état de droit dans la région de la PEV-Sud. Cela a aussi mis en évidence les défis auxquels beaucoup de pays de la région sont confrontés afin de faire face aux problèmes croissants générés par les activités liées aux marchés des drogues.

L'une des raisons à cette évolution est que l'on suppose que les réseaux criminels ont infiltré, à différents degrés, des structures étatiques dans de nombreux pays de la région. Ce phénomène a affaibli l'indépendance des pouvoirs publics, ce qui a favorisé les activités des marchés de la drogue, notamment par la création d'un réseau de criminalité d'État dont les participants peuvent être des acteurs du renseignement, des forces militaires ou des autorités répressives, ainsi que des membres des élites économiques ou politiques. Le versement de commissions illicites et la coercition constituent apparemment des moyens utilisés pour influencer directement des acteurs des secteurs de la sécurité et des finances. Il ressort de certains rapports que des réseaux criminels auraient exercé des pressions sur la presse et le pouvoir judiciaire en utilisant leurs alliances avec des personnalités du monde politique, du secteur militaire, de la sécurité ou des affaires. Cela expliquerait qu'un

nombre croissant d'agents de l'État « ignorent » les activités de réseaux criminels liées aux marchés des drogues. Ce phénomène serait dû à des pressions directes, à des incitations ou au fait que ces agents travaillent au sein d'un système dont ils estiment que leur hiérarchie ne soutiendrait sans doute pas une approche plus proactive.

Il semble également que les retombées financières d'une implication dans le marché des drogues contribuent à entretenir une situation dans laquelle les acteurs criminels paraissent constituer une menace croissante pour la sécurité et la stabilité économique de certains pays de la région. Selon la plupart des informateurs clés, l'implication croissante de divers réseaux criminels dans le commerce de drogues ainsi que le montant des revenus tirés de ces activités auraient renforcé l'influence de divers acteurs criminels opérant dans la région, leur rayon d'action et leurs liens.

La hausse de la production de drogues serait ainsi l'un des facteurs ayant alimenté les activités criminelles – y compris des interventions de forces armées – en Syrie et, dans une moindre mesure, au Liban (COAR, 2021). Dans certaines cas, elle aurait conduit des réseaux criminels ou des individus auparavant inconnus en termes d'activités de trafic de drogues à jouer un rôle important à l'échelle locale ou mondiale (Hubbard et Saad, 2021). En Jordanie, le rayon d'action des réseaux de trafic semble s'être élargi, avec l'apparition de nouveaux itinéraires de trafic dans des zones où les forces gouvernementales peuvent avoir des difficultés à intervenir. Il ressort d'entretiens avec des informateurs clés que, dans certaines régions du pays, des groupes de trafiquants de drogues auraient établi de solides relations avec des membres de tribus locales. La menace de représailles ainsi constituée agirait comme un moyen de dissuasion à l'égard des forces de l'ordre.

Néanmoins, la distribution de drogues au niveau national est probablement l'activité pour laquelle l'influence des réseaux criminels s'est développée le plus rapidement. En Israël par exemple, certains réseaux criminels bien connus précédemment impliqués dans d'autres activités illicites semblent avoir bénéficié de la hausse des ventes de drogues (GI-TOC, 2021). La concurrence observée ces dernières années entre ces acteurs et d'autres groupes moins importants serait responsable d'une augmentation de la violence liée aux activités du marché des drogues, conduisant Israël à déclarer les violences des bandes organisées comme relevant d'une urgence nationale (Chafets, 2021; GI-TOC, 2021). Néanmoins, les faits de violence liés au trafic de drogues dans l'ensemble de la région restaient semble-t-il relativement rares, même si de nombreux informateurs clés estimaient qu'il s'agissait d'un phénomène croissant.

Il apparaît en outre que la connexion entre les réseaux criminels de la région de la PEV-Sud et ceux situés dans d'autres zones géographiques, dont l'Europe, se renforce. Dans certains cas, ce phénomène semble lié à une expansion plus large sur la scène internationale de réseaux criminels originaires de la région. En Israël, des sources rapportent l'existence de connexions entre les réseaux criminels israéliens, colombiens, mexicains et japonais (Australian Federal Police, 2021; Breiner, 2020; Ford, 2021; Jabali-Nash, 2011; Khalil, 2020; Stuff, 2017; Tremlett, 2001). De la même manière, on estime qu'au Maroc et en Tunisie, des réseaux criminels étrangers actifs sur les marchés de la drogue disposeraient, au moins partiellement, d'une présence opérationnelle. Selon des informateurs clés, des réseaux latino-américains, italiens et balkaniques seraient désormais présents au Maroc. On signale également la présence limitée de réseaux français et italiens en Tunisie.

De plus, les réseaux criminels s'appuient parfois sur la diaspora (surtout en Europe) pour faciliter les activités des marchés de la drogue. Les membres de la diaspora peuvent notamment permettre de faciliter les activités de trafic de drogues entre réseaux sur les deux rives de la Méditerranée. On peut citer à cet égard l'exemple notable de l'organisation «Mocro» Mafia, qui regroupe un ensemble disparate d'organisations criminelles fondées par des immigrants marocains en Europe de première ou deuxième génération. Ces groupes auraient conservé d'étroites relations avec des réseaux criminels marocains impliqués dans le trafic et la distribution de résine de cannabis en Belgique et aux Pays-Bas (Dahlkamp et al., 2021; Gormezano, 2021).

Le réseau Mocro Maffia aurait également contribué à renforcer l'implication de groupes marocains dans le commerce de cocaïne (Holligan, 2019). Cette organisation serait impliquée dans les activités de trafic de cocaïne perpétrées dans les ports d'Anvers et de Rotterdam, qui constituent deux points d'entrée majeurs de la cocaïne sur le marché européen (EMCDDA et Europol, 2019; Het Parool, 2020). Le port d'Anvers notamment est considéré aujourd'hui comme l'un des plus grands points d'importation de cocaïne en Europe. Les activités de trafic qui s'y déroulent ont été imputées à cinq organisations criminelles marocaines (EMCDDA et Europol, 2022a; Verplancke, 2020).

On voit ainsi, plus globalement, l'une des difficultés que pose le développement du trafic de drogues dans la région PEV-Sud: les réseaux impliqués dans ces activités sont à présent souvent partie intégrante d'une chaîne logistique mondiale plus vaste qui facilite l'importation, le transit et l'exportation de drogues tout en participant à leur vente au niveau national. Les réponses des divers États aux différents défis liés aux aspects transnationaux des marchés des drogues pâtissent généralement d'un manque d'intégration

au niveau régional, alors que la corruption et l'infiltration de réseaux criminels dans des structures politiques ou de sécurité risquent d'entraver les réponses nationales.

Cannabis

Production

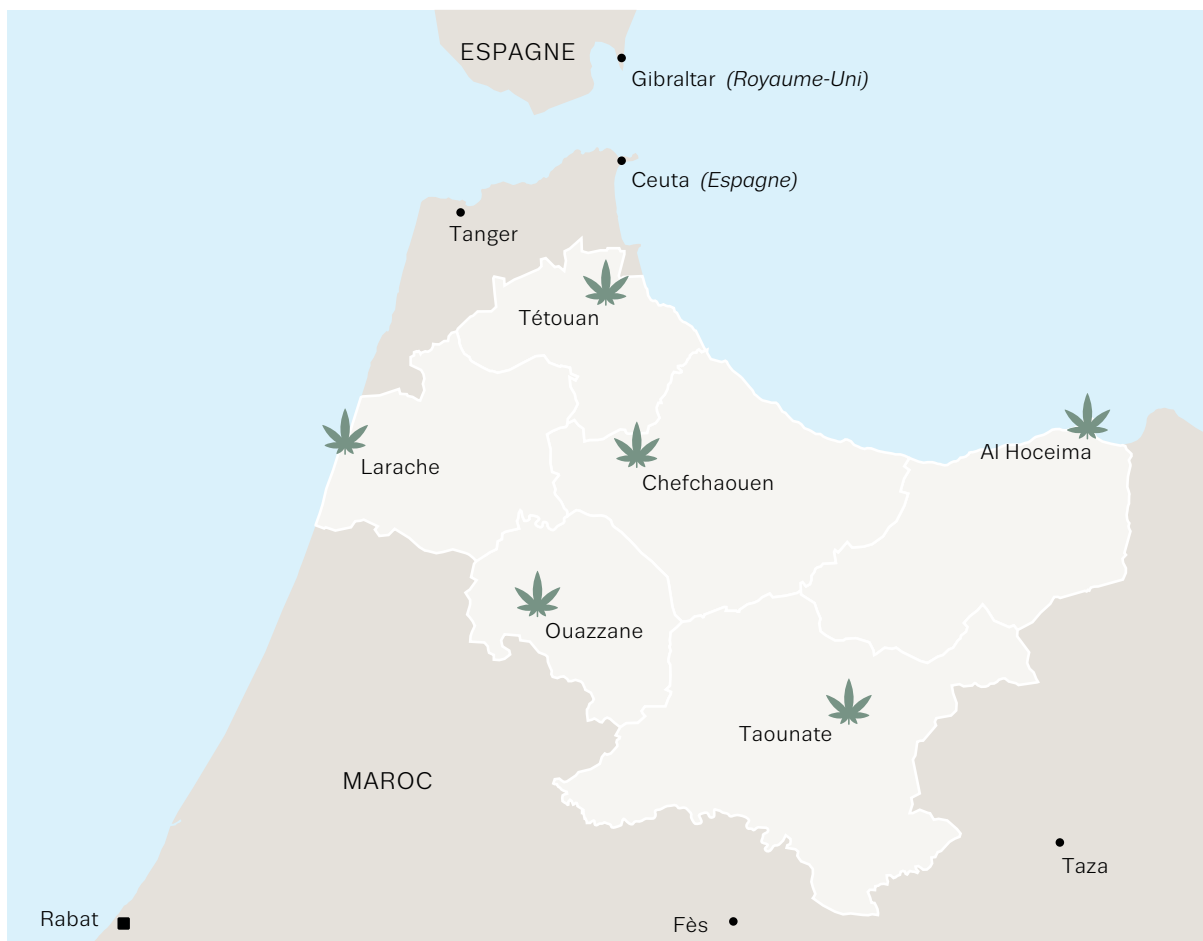
Il semble y avoir des activités de production de cannabis dans tous les pays de la région, au moins dans une certaine mesure. Historiquement, la production de drogues illicites dans la région de la PEV-Sud est dominée par la culture de cannabis au Liban et au Maroc, plantes dont on extrait une résine principalement destinée à des activités de trafic et de distribution ultérieures dans l'UE ou sur des marchés du Moyen-Orient.

Dans ces deux pays, la plus grande partie de la culture du cannabis a lieu dans des régions économiquement défavorisées. La production de cannabis représente une source de revenus majeure depuis plusieurs décennies pour certaines populations de la vallée de la Bekaa (au Liban) et des montagnes du Rif (au Maroc). Cette activité a

vraisemblablement joué un rôle dans le maintien d'une stabilité sociale de ces régions. En dépit de campagnes d'éradication et de répression fortement médiatisées, les pouvoirs publics ont parfois semblé hésiter à supprimer ce type de culture, peut-être parce qu'elle constitue une source de revenus si importante. Plus généralement et parallèlement à certaines évolutions dans d'autres parties du monde, des réflexions en cours pourraient conduire à modifier les approches légales et réglementaires applicables à certaines formes de cultures du cannabis dans ces zones (voir l'encadré '[Légalisation conditionnelle de la culture du cannabis au Liban et au Maroc](#)').

Le Maroc posséderait la plus grande zone de culture illicite du cannabis dans la région (Figure 1). Cependant, des rapports officiels font état d'une réduction à long terme de la zone cultivée. On estime qu'en 2019, année la plus récente pour laquelle des données officielles sont disponibles, la

FIGURE 1
Zones de culture du cannabis au Maroc



culture du cannabis par les agriculteurs marocains couvrait environ 21 000 hectares, contre 47 500 hectares en 2017 (ONUDC, 2021a). Toutefois, cette baisse signalée de la superficie cultivée n'aurait pas nécessairement entraîné une diminution des quantités de résine de cannabis produites. Cette contradiction apparente s'explique par l'introduction croissante de souches hybrides de cannabis aux rendements nettement supérieurs (Chouvy et Afsahi, 2014) et qui seraient associées à une augmentation du taux de THC ⁽⁶⁾ présent dans la résine de cannabis produite dans cette zone. Il convient de noter que le taux moyen de THC dans la résine de cannabis saisie dans l'UE a augmenté ces dernières années pour atteindre des records historiques. La majeure partie de la résine de cannabis saisie dans l'UE serait originaire du Maroc.

En Algérie, où la majeure partie de la production de cannabis approvisionne le marché intérieur, les quantités saisies varient considérablement d'une année à l'autre, ce qui s'explique probablement par des efforts d'interdiction efficaces dans la durée (ONLCDT, 2011; 2012; 2013; 2014; 2015; 2016; 2017; 2018; 2019; 2020; 2021). Néanmoins, aucune donnée ne permet de suggérer une hausse notable de la production depuis 2019.

⁽⁶⁾ Le THC (tétrahydrocannabinol) est la principale substance psychoactive présente dans le cannabis.

En Libye, la culture du cannabis reste semble-t-il relativement rare, toute production réalisée étant destinée au marché intérieur. La bataille de Tripoli en 2019-2020 aurait en revanche favorisé la hausse de la production agricole de cannabis destinée à la vente sur le marché local dans la Tripolitaine, la région des montagnes occidentales et la région du Fezzan dans le sud-ouest du pays. D'après les données disponibles, il ne semble pas y avoir de culture du cannabis dans l'est du pays.

Dans d'autres pays de la région de la PEV-Sud, la culture illicite du cannabis se serait étendue en raison d'une série de facteurs principalement locaux. Le Liban reste un espace important de culture du cannabis au Moyen-Orient puisque, selon des estimations récentes, entre 20 000 et 40 000 hectares de terres y seraient consacrés (Babin, 2019; ONUDC, 2021a). Entre 2019 et 2021, la profonde crise économique qu'a traversée le pays aurait entraîné une extension de la culture du cannabis, parce que les autorités répressives ne disposaient pas d'assez de ressources et parce que des agriculteurs voulaient accroître leurs revenus grâce à cette culture (AFP, 2021b). Il semble que tout cela ait entraîné une surproduction de cannabis dans la région, comme l'indique la baisse du prix octroyé aux producteurs de cette drogue (AFP, 2021b; Fitt, 2020; Hubbard, 2020; Khoder, 2019).

Légalisation conditionnelle de la culture du cannabis au Liban et au Maroc

Le cadre juridique applicable à certaines formes de culture du cannabis a évolué au cours de la dernière décennie au Liban et au Maroc. Même si ces changements n'ont pas encore été complètement mis en œuvre, leur incidence sur le marché du cannabis a entraîné un certain nombre de problèmes. Ainsi, le passage d'une culture illégale à une culture légale de cannabis à teneur autorisée (mais faible) en THC pourrait conduire à la coexistence de cultures licites et de cultures illicites, ce qui pourrait compliquer voire même entraver les efforts entrepris pour identifier et éradiquer les cultures illicites.

Liban

En avril 2020, le parlement libanais a adopté une loi légalisant la culture du cannabis d'une teneur en THC n'excédant pas 1 % à des fins d'utilisation médicale ou industrielle. Cette loi comprenait également certaines dispositions concernant l'établissement d'un corpus réglementaire et prévoyait des critères détaillés d'octroi d'autorisations pour les différentes étapes de production, telles que l'importation de graines et de plantes juvéniles, la plantation et la récolte. La mise en place de ces critères vise à empêcher toute personne ayant des antécédents criminels

d'obtenir une telle autorisation, ce qui pourrait exclure un grand nombre d'agriculteurs de la vallée de Bekaa, dans laquelle on a souvent relevé des infractions chez des personnes intervenant dans la production de cannabis. De plus, une grande partie du cannabis actuellement cultivé au Liban aurait une teneur en THC supérieure à la limite fixée de 1 %, ce qui complique l'intégration des agriculteurs actuels dans le programme (Hubbard, 2020). À l'heure de la rédaction du présent rapport, l'incidence de la nouvelle loi sur la production illicite reste incertaine.

Maroc

Les dispositions légales applicables à la culture du cannabis à usage médical, cosmétique et industriel ont été établies en août 2021. En juillet 2022, le texte de loi (législation 13-21) devait encore être ratifié par le roi du Maroc et n'était pas entré en vigueur. On peut néanmoins estimer que cette loi répond aux demandes formulées de longue date par les agriculteurs et les autorités politiques du nord du Maroc et, qu'après sa promulgation, il pourrait être plus avantageux pour les agriculteurs de s'engager dans une culture licite plutôt que de se tourner vers le marché illicite.

FIGURE 2
Culture du cannabis en Syrie et au Liban



En Syrie, on estime que la culture du cannabis se serait étendue depuis le début du conflit en 2011 (Figure 2). En 2021, cette culture était signalée dans le nord-est, le nord-ouest, le sud-ouest et le centre de la Syrie, tant dans des zones sous contrôle gouvernementale que dans des zones contrôlées par divers groupes d'opposition armés (Observatoire syrien des droits de l'homme, 2021a, 2021b, 2021c).

En Israël, la production illicite de cannabis aurait augmentée entre 2019 et 2021, en partie à cause du renforcement de la sécurité aux frontières du pays et de la construction d'une barrière le long de la frontière égyptienne, ce qui, en limitant le trafic, aurait stimulé la production nationale (Lamers, 2020; Singer, 2021). Le renforcement de la sécurité à la frontière entre Israël et l'Égypte aurait également débouché sur une hausse de la production de cannabis en Palestine, notamment en Cisjordanie (Abdel-Hamid, 2019; Al-Afifi et al., 2019; Melhem, 2017).

Trafic

La plupart des itinéraires de trafic de cannabis bien établis de la région partent des principales zones de culture illicite situées au Liban, au Maroc et en Syrie. L'herbe de cannabis et la résine de cannabis sont les substances qui font l'objet du plus grand trafic dans la région de la PEV-Sud, avec des itinéraires associés de trafic traversant presque tous les pays de la région.

La pandémie de COVID-19 et les restrictions de circulation y afférentes semblent n'avoir qu'un effet relativement limité sur le contour des itinéraires de trafic de l'herbe de cannabis et de la résine de cannabis, malgré la mise en place de mesures de renforcement de la sécurité aux frontières. Les mesures prises ne semblent pas avoir permis de véritablement démanteler les groupes de trafiquants. Même si certains pays ont fait état d'une réduction temporaire des activités de trafic de drogues durant les premiers mois de la pandémie, celles-ci auraient repris peu de temps après. Dans d'autres pays, en revanche, l'intensification du contrôle

des déplacements intérieurs aurait entraîné une réorganisation des itinéraires de trafic, notamment depuis des voies terrestres vers des voies maritimes. Il s'agit néanmoins d'une tendance qui a précédé l'apparition de la pandémie de COVID-19, puisque le renforcement des mesures de sécurité généralement mises en place aux frontières terrestres ces dernières années a accru l'importance des voies maritimes de trafic de cannabis.

On estime que le trafic de résine de cannabis dans la région de la PEV-Sud emprunte de nouveaux itinéraires à travers l'Afrique de l'Ouest, afin d'échapper à la présence des forces de sécurité ou pour pallier l'insuffisance de capacités sur les itinéraires établis. En Libye par exemple, le trafic maritime aurait augmenté au point de provoquer la saturation des ports existants, ce qui aurait poussé les trafiquants à trouver d'autres itinéraires.

Expéditions du Maroc vers le sud de l'Europe

Le principal itinéraire emprunté pour le trafic de cannabis depuis le Maroc part des régions du nord et, dans une moindre mesure, de la zone côtière du centre-sud, pour rejoindre directement l'Europe (Figure 3). Les cargaisons quittent les ports et les plages du nord, surtout à destination de l'Espagne, mais aussi vers la France et le Portugal. Une petite partie du trafic transiterait par Agadir et d'autres ports du centre du pays, ce qui s'expliquerait par le renforcement, au nord du Maroc, des contrôles de sécurité consécutif aux restrictions de déplacement liées à la COVID-19 (Eljehtimi, 2020).

À travers le Sahel vers la Libye

La résine de cannabis produite au Maroc est également transportée par voie terrestre, à travers le Sahel jusqu'en Libye (Figure 3). Néanmoins, cet itinéraire serait devenu

FIGURE 3
Itinéraires de trafic de cannabis en Afrique du Nord



moins attractif pour les trafiquants en 2020 et 2021. Les tensions croissantes entre le Front Polisario (Frente Popular para la Liberación de Saguía el-Hamra y Río de Oro) et le gouvernement marocain a entravé la liberté de mouvement des trafiquants dans cette zone, alors que le coup d'État au Mali semble avoir ébranlé les relations établies entre acteurs de la sécurité et trafiquants et conduit à une hausse des saisies, ce qui aurait affecté la quantité de résine transportée sur cet itinéraire (Herbert et Fereday, 2021; ONU, 2021).

De la frontière entre le Maroc et l'Algérie vers de multiples destinations

D'autres itinéraires partent des points de culture du Maroc pour rejoindre la frontière algérienne. Le trafic par la frontière entre le Maroc et l'Algérie passerait principalement, au nord, entre Figuig et Saïdia et entre Naâma et Béchar, et, un peu plus au sud, traverserait Tindouf (AFP, 2021a; Herbert et Gallien, 2020a). Une fois arrivée en Algérie, la résine de cannabis est acheminée vers l'est. Une partie est destinée aux grands centres urbains, comme Oran et Alger, pour être vendue sur le marché intérieur ou être chargée sur des ferries rejoignant l'Europe. Pour d'autres expéditions, l'itinéraire semble se poursuivre à l'est vers les frontières tunisiennes et libyennes (Herbert et Gallien, 2020a).

La résine de cannabis parvenant en Tunisie via l'Algérie serait acheminée vers des marchés locaux à Tunis et vers les zones touristiques côtières, ou vers l'Europe par la côte nord du pays (Herbert et Gallien, 2020b). Les quantités à expédier vers la Libye sont convoyées par l'autoroute nord-sud vers la frontière libyenne (Herbert et Gallien, 2020a). Une plus petite proportion de la résine transitant par l'Algérie est introduite illégalement en Libye directement par voie terrestre à proximité de la ville algérienne de Debdeb vers la ville frontalière libyenne de Ghadamès, ou plus vers le sud par la province algérienne d'Illizi vers la ville libyenne de Ghat (Herbert et Gallien, 2020a).

Une fois parvenues en Libye, certaines cargaisons sont expédiées plus à l'est vers l'Égypte, et parfois franchissent la frontière vers Israël, par les points de passage de Taba et de Nitzana ou à travers de la barrière frontalière séparant les deux pays (Gross, 2021; Hartman, 2013; Hartman et Okbi, 2014; Rosenberg, 2017). D'autres cargaisons, à destination de l'Europe, transitent vers des zones côtières (comme la ville de Tobrouk).

Vers l'est le long de la côte méditerranéenne

Le trafic en provenance du Maroc longe également la côte nord-africaine. Les cargaisons seraient transportées vers des

bateaux stationnés au large, qui prendraient ensuite la mer vers l'est par les eaux territoriales du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie (Herbert et Gallien, 2020a). Si l'on signale l'utilisation par le passé de grands navires de charge pour ce type de contrebande, on estime que les bateaux de pêche et de loisirs sont maintenant plus souvent employés parce qu'ils sont nombreux dans ces eaux. Certaines cargaisons seraient remises à des réseaux locaux d'Algérie ou de Tunisie par transfert de navire à navire ou seraient livrées au large des côtes. La résine est emballée dans des sacs plastiques scellés puis parfois introduite dans des pneus de voiture, selon une méthode connue en Tunisie sous le nom d'Ajal (signifiant «roue» en arabe). Chaque pneu peut contenir jusqu'à 20 kilogrammes de résine de cannabis et, dans certains cas, d'autres substances (telles que la cocaïne) en plus grandes quantités.

FIGURE 4
Itinéraires de trafic de cannabis au Liban, en Jordanie et en Syrie



D'autres chargements transitent directement vers la Libye où ils sont, grâce à la protection dont semblent bénéficier les criminels, acheminés en toute légalité vers des ports officiels, comme ceux de Khoms et de Tobrouk à l'est du pays. Certaines sources font état de transferts de navire à navire et de livraisons au large des côtes.

Trafic à travers la frontière entre le Liban et la Syrie

Les itinéraires de trafic partant des zones de culture au Liban ou en Syrie semblent également présenter une certaine diversité (Figure 4). Les principaux itinéraires traversent la frontière entre la Syrie et le Liban: le cannabis cultivé dans la vallée de la Bekaa est acheminé en Syrie avant d'être expédié en Jordanie et en Irak par voie terrestre, ou vers des marchés extérieurs à la région via des ports syriens. Il semble que presque tous les chargements à destination de l'étranger soient constitués de résine de cannabis, tandis que l'herbe de cannabis fait l'objet d'une certaine diffusion et consommation sur le marché intérieur. Le cannabis peut également transiter en direction opposée. On pense que du cannabis cultivé en Syrie pourrait être introduit au Liban pour y être réexpédié vers l'étranger, à partir de certains de ses ports (Bulos et Yam, 2020; COAR, 2021). L'herbe de cannabis pourrait également faire l'objet d'un certain trafic, principalement à destination de l'Irak et de la Jordanie. Comme au Liban, la consommation d'herbe de cannabis est forte en Syrie, d'où l'importance du trafic intérieur de cette forme de cannabis pour les réseaux criminels du pays.

Plusieurs voies transfrontalières majeures ont été identifiées, dont les points de passage de Chebaa et Rakhlé autour du mont Hermon, le poste de Masnaa sur la route Beyrouth-Damas, et le poste situé entre la ville syrienne de Serghaya et la ville libanaise de Maarboun dans la vallée de la Bekaa (Adal, 2021; Arbid, 2017; Ezzi, 2020). La ville syrienne de Qousseir et l'ensemble de la région est de Qalamoun se sont révélées être des points centraux de production et de trafic de drogues ces dernières années, ce qui renforce la probabilité d'un trafic sur la route reliant cette ville au village libanais de Qaa (Boulos, 2021).

Voies terrestres vers la Jordanie et l'Irak

À partir de la Syrie, les itinéraires de trafic de cannabis semblent passer par le sud-est en direction de la Jordanie (comme pour le trafic de captagon) ou vers l'est en direction de l'Irak, souvent via le point de passage d'Al Boukamal (Adal, 2021; Kittleson, 2021). Dans le nord du pays, les cargaisons de résine de cannabis franchissent la frontière dans la zone de Yaaroubiyé du gouvernorat d'Hassaké (COAR, 2021). En revanche, on ne sait pas si les drogues introduites en

contrebande sont cultivées localement dans le nord-est de la Syrie ou si elles y sont acheminées depuis des zones de culture de cannabis situées à l'est de la Syrie ou au Liban.

Voies maritimes depuis le Liban et la Syrie

Un important trafic de cannabis et de sa résine réalisé par voies maritimes depuis le Liban et la Syrie a été signalé. Au Liban, l'essentiel de ce trafic passe par le port de Beyrouth, même si une partie serait également acheminée via le port du nord de Tripoli (Euronews et AP, 2021; Kotcherga, 2017). Les cargaisons sont généralement dissimulées dans de grands cargos réguliers industriels ou commerciaux se dirigeant généralement vers Chypre, l'Égypte, la Libye ou la Turquie, à destination du Moyen-Orient ou de l'Europe (INCB, 2018, 2020).

On signale également l'apparition d'un nouvel itinéraire passant par l'Afrique de l'Ouest, via des ports tels que ceux de Lomé et Cotonou, et par le Sahel, en direction de l'est de la Libye (GI-TOC, 2021). Les cargaisons peuvent ensuite être expédiées vers l'Égypte ou vers l'Europe.

En Syrie, le trafic par voie maritime partirait principalement des ports de Lattaquié et de Tartous. Comme pour le trafic de drogues opéré depuis le Liban, les substances sont souvent dissimulées dans de grands chargements commerciaux licites. La résine de cannabis et le captagon sont parfois expédiés conjointement, comme le montre le grand nombre de saisies réalisées en Grèce (trois millions de comprimés de captagon et six tonnes de résine de cannabis interceptés au port d'Héraklion, en décembre 2018; voir Reuters, 2018), en Italie (un million de comprimés de captagon et 2 800 kilogrammes de résine de cannabis interceptés au port de Salerne, en juin 2020; voir Amante, 2020) et en Égypte (huit millions de comprimés de captagon et huit tonnes de résine de cannabis interceptés à Port-Saïd, en janvier 2021, voir El Sawy, 2021). Ces similitudes suggèrent un lien entre, d'une part, la production de captagon et de résine de cannabis et, d'autre part, les opérations de contrebande.

Voies terrestres vers le sud depuis le Liban

Un itinéraire de trafic par voie terrestre quitte le Liban vers l'est pour Israël, en dépit de la forte présence militaire à cette frontière. L'une des zones majeures de trafic se situe dans le village alaouite de Ghajar, au nord-est (Figure 4). Les trafiquants de drogues exploiteraient la ville depuis la fin du conflit israélo-libanais de 2006, en l'utilisant comme point d'entrée de la résine de cannabis en Israël (Jerusalem Post, 2021a; The Times of Israel, 2019b; Yaakov, 2012). De fréquentes saisies ont également été réalisées en 2021 dans

la zone voisine de Metoula, ce qui semble indiquer que cette région continue d'être importante dans le trafic (Ahronheim, 2021; Fabian, 2021a, 2021b).

Offre et consommation

Il ressort des données disponibles et des entretiens avec les informateurs clés que le cannabis, plus précisément la résine de cannabis, est la drogue la plus facilement disponible et la plus consommée dans la région de la PEV-Sud (Abazid et al., 2020; MedSPAD, 2014a, 2016, 2018a; OMS, 2017).

Le manque d'études récurrentes dans la région ne permet pas de confirmer par des évaluations qualitatives cette allégation de prévalence croissante. Toutefois, selon la perception générale dans la région, la consommation d'herbe de cannabis et de résine de cannabis a augmenté ces dernières années (GI-TOC, 2021). On rapporte que cette tendance, prédominante dans les zones urbaines, s'observe également dans les zones rurales. Le nord de la Syrie semble à cet égard faire figure d'exception: d'après des rapports de terrain, la demande de cannabis y aurait diminué en raison de la popularité croissante de drogues stimulantes telles que les comprimés de captagon et la méthamphétamine (Abu Shams et Hammadi, 2020).

Même si des informateurs clés signalent des pénuries localisées de cannabis entre 2019 et 2021, y compris au sud de l'Algérie et en Israël, ce phénomène, plutôt que

d'entraîner une baisse de la consommation, semble avoir affecté les itinéraires de trafic et les modes de production (Singer, 2021). La prévalence de la consommation de cannabis dans la région se serait accrue avant la pandémie de COVID-19 et il semblerait que la situation n'ait depuis lors pas évolué.

Des données de passages aux urgences pour toxicité aigüe dans des hôpitaux sentinelles en Algérie, en Israël et en Tunisie indiquent que le cannabis est fréquemment associé à des cas de toxicité aigüe. Ces données ne sont néanmoins pas représentatives et rapportent uniquement un nombre réduit de cas (voir l'encadré '[Passages aux services d'urgences pour toxicité aigüe liée aux drogues](#)', page 35).

On dispose de certaines données sur la prévalence de la consommation de cannabis chez les adolescents, mais l'utilisation de méthodes différentes empêche toute comparaison. L'interprétation des résultats doit donc être effectuée avec prudence. Selon des données tirées de l'étude MedSPAD (2019) sur la consommation de drogues chez les adolescents dans 13 pays de la région méditerranéenne (voir l'encadré '[Enquête sur la consommation d'alcool et d'autres drogues dans les milieux scolaires méditerranéens](#)'), la prévalence de la consommation de cannabis au cours de la vie est de 13,1 % en moyenne (garçons: 16,2 %; filles: 10,4 %). Les pays de la région de la PEV-Sud rapportent des taux de prévalence au cours de la vie plus faibles: chez les garçons, ces taux sont de 4,3 % en Égypte et de 14,8 % en Israël et, chez les filles, ils s'élèvent à 0,8 % en Égypte et en Tunisie et à 4,5 % en Israël.

Enquête sur la consommation d'alcool et d'autres drogues dans les milieux scolaires méditerranéens

Le projet MedSPAD est mis en place, conçu et financé par le Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe. Ce projet, adapté de l'enquête en milieu scolaire sur l'alcool et d'autres drogues (ESPAD), vise à renforcer les capacités et à développer des outils efficaces pour surveiller la consommation de substances et les comportements à risque chez les jeunes dans les pays de la région du sud de la Méditerranée. Des enquêtes MedSPAD réalisées en milieu scolaire auprès d'adolescents de 16 ans ont été menées dans cinq pays de la région PEV-Sud, à savoir l'Algérie (2016), l'Égypte (2016, 2020), le Liban (2008), le Maroc (2009, 2013, 2017, 2021) et la Tunisie (2013, 2017, 2021).

S'appuyant par ailleurs sur des rapports de pays, un rapport MedSPAD publié en 2019 associe des données brutes tirées d'enquêtes nationales visant à évaluer la disponibilité perçue des substances, la première survenue de consommation de substances et la prévalence de la consommation d'alcool, de tabac et de drogues illicites. Treize pays de la région

méditerranéenne ont contribué à l'élaboration de ce rapport, à savoir l'Algérie, Chypre, la Croatie, l'Égypte, l'Espagne, la France, la Grèce, Israël, l'Italie, Malte, le Maroc, le Portugal et la Tunisie. Les données d'Israël sont tirées du rapport de 2019 sur les comportements de santé chez les enfants en âge scolaire.

Même si elles sont valables, ces données doivent être interprétées avec prudence, étant donné que les ensembles nationaux de données ont été compilés pour différentes années, pour différents types d'échantillons et, dans le cas d'Israël, pour différents questionnaires d'enquêtes.

Les enquêtes MedSPAD sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.coe.int/en/web/pompidou/mednet/medspad>.

Captagon et autres amphétamines

Production

La région de la PEV-Sud est une zone de production d'amphétamines, notamment sous forme de comprimés de captagon (7). Cette production semble se concentrer tout particulièrement en Syrie (Figure 5). La plupart des données disponibles résultent de saisies faites sur des chargements en provenance de Syrie et principalement destinés aux pays du Golfe: elles suggèrent une hausse de la production, mais les données existantes ne sont pas suffisantes pour confirmer cette hypothèse. La production semble par ailleurs s'être étendue dans une certaine mesure au Liban et peut-être à la Jordanie, même si ce pays semble pour l'heure être un producteur de relativement faible ampleur. Au total, il ressort des informations disponibles que la production et le trafic de captagon, liés à des acteurs étatiques ou non

(7) À l'origine, Captagon était le principal nom de marque d'un médicament ayant pour ingrédient actif la fénétylline. Il n'est aujourd'hui plus produit ni utilisé à des fins thérapeutiques. Dans le présent rapport, le terme «captagon» est utilisé pour faire référence à des comprimés produits de manière illicite et décrits sous le terme de captagon, et ne fait pas référence au produit pharmaceutique d'origine.

étatiques, constituent une menace croissante dans la région, qui risque d'exacerber les problèmes de sécurité déjà existants. Cette question devra faire l'objet d'évaluations constantes et de mesures de suivi appropriées.

On estime qu'en Syrie, la majorité de la production se concentre dans des zones contrôlées par le régime, notamment à Tartous et Latakia (aux environs de Damas et de la Ghouta orientale) ainsi que dans les provinces de Homs, Alep et Qousseir (Dettmer, 2021; Rose et Soderholm, 2022). Une partie de la production semble également se faire dans des zones où dominent des groupes armés non étatiques (Hubbard et Saad, 2021).

Il est possible (même si cette hypothèse est difficile à confirmer empiriquement) que le conflit en Syrie ait eu une incidence, à partir de 2011, sur la production de captagon. Cependant, la combinaison de différents facteurs tels qu'un système juridique faible, une demande accrue de la part des combattants ou des populations touchées par ce conflit, et la recherche de fonds par diverses factions, a pu provoquer une hausse de la production de captagon (EMCDDA et

FIGURE 5
Production de captagon en Syrie et dans les pays voisins



Europol, 2016; GI-TOC, 2016; Rose et Soderholm, 2022). Selon certaines sources non publiques, la production de captagon en Syrie aurait augmenté (peut-être fortement) ces dernières années avec l'engagement croissant de certains acteurs étatiques et d'élites politiques ou économiques. Certains signaux indiquent que non seulement la production de drogues devient plus importante en tant que source de revenus au sein de la Syrie, mais aussi qu'elle encourage la formation d'alliances opérationnelles avec des groupes basés en Libye ou au Liban.

Au Liban, la production de captagon semble croître, tant dans la vallée de la Bekaa que (dans une moindre mesure) dans les zones urbaines côtières (Figure 5). On a signalé qu'une importante installation d'Hortala, ville située dans la vallée de la Bekaa, avait été perquisitionnée par l'armée libanaise en août 2021 (Taha, 2021). Un ancien responsable du département de lutte antidrogue (appartenant aux forces de sécurité intérieures libanaises) a déclaré qu'il existe au Liban environ vingt installations de grande ampleur servant à produire du captagon (Arab News, 2021). Certaines données font état d'une production artisanale à plus petite échelle, ce qui laisse fortement à penser que le nombre de lieux de production pourrait au total être plus élevé (Browne, 2021).

La production de méthamphétamine a également été rapportée dans la région, principalement au Liban ou en Palestine. Au Liban, des organisations proposant aux consommateurs de drogues des services pour soulager la douleur rapportent que des clients leur ont indiqué que la méthamphétamine dite «crystal» est de plus en plus produite à Beyrouth, Tripoli et Baalbek. Entre 2019 et 2021, quatre laboratoires de production de méthamphétamine ont été découverts et démantelés en Palestine (police palestinienne - Drug Enforcement Administration, 2019; UNODC, 2021b). La production sur ce territoire semble toutefois limitée, les infrastructures démantelées étant considérées comme «rudimentaires» et ne permettant qu'une production à petite échelle.

Trafic

Les itinéraires de contrebande d'amphétamine (et dans une moindre mesure de méthamphétamine) semblent être surtout concentrés dans les zones orientales de la région de la PEV-Sud. Ils servent principalement à l'acheminement de comprimés de captagon depuis la Syrie et le Liban vers des marchés de consommation situés dans le golfe Persique (Figure 6). Ces voies de trafic semblent relativement stables et rien n'indique qu'elles aient été affectées par la pandémie de Covid-19 ou la dynamique des conflits en Syrie.

Voies terrestres

La contrebande du Liban vers la Syrie s'effectue généralement par voie terrestre à travers les montagnes de Qalamoun, comme pour le trafic de cannabis décrit plus haut (Odeh et al., 2018). Selon certains indicateurs, le trafic transiterait également par des points de passage frontaliers officiels, tels que ceux de Chebaa, Rakhlah et Masnaa, ainsi qu'entre la ville libanaise de Qaa et la ville syrienne de Qousseir (Adal, 2021; Arbid, 2017; Boulos, 2021; Ezzi, 2020).

Trois principaux itinéraires terrestres seraient empruntés pour la contrebande de comprimés de captagon depuis le Liban et la Syrie jusqu'au golfe Persique (Figure 6). Ils démarrent en Syrie orientale, là où se concentre la production et où les livraisons en provenance du Liban sont apparemment stockées (Eid et al-Sayed, 2021; Odeh et al., 2018).

Un itinéraire débute en Syrie orientale pour rejoindre la Jordanie puis l'Irak ou l'Arabie Saoudite. Le long de la frontière jordano-syrienne, la contrebande transiterait tant par des points de passage officiels que par des points de passage clandestins. Le point de passage Jaber Nassib situé sur l'autoroute reliant Damas à Amman, dans la province de Mafraq, est devenu un véritable nœud de transit pour les trafiquants. Dans ce contexte, il est intéressant d'observer que, dans les 24 heures ayant suivi la réouverture de leurs frontières en août 2021, les autorités jordaniennes ont saisi 500 000 comprimés de captagon dissimulés dans un chargement commercial (Middle East Monitor, 2021). La contrebande de captagon transitant par la Jordanie est désormais considérée comme une menace transfrontalière majeure par les responsables de la sécurité du pays et a été corrélée à une hausse de la consommation nationale de drogues.

Une fois en Jordanie, les chargements de comprimés de captagon transitent soit vers l'est, en direction des frontières saoudiennes et irakiennes, soit vers le sud, dans la région de Wadi Araba, à la frontière israélienne (Oweis, 2021). La contrebande à destination de l'Arabie Saoudite passe par des points de passage frontaliers officiels (al-Qaisi, 2020; al-Sulami, 2017; Jordan News Agency, 2018; Jordan Times, 2016) ou par des voies terrestres situées dans des zones reculées et qui requièrent généralement l'usage de véhicules tout-terrain (Albawaba, 2019).

Un autre circuit d'acheminement par voie terrestre va vers l'Irak, selon un mode similaire à celui emprunté pour la résine de cannabis (Rahima et al., 2022). Parvenus à la frontière irako-syrienne, les chargements transitent tant par le point de contrôle frontalier de al-Bukamal que par des voies terrestre traversant les villes irakiennes de al-Qaim et

FIGURE 6
Principaux itinéraires du trafic de captagon en Syrie et dans les pays voisins



al-Rutba (Adal, 2021; Kittleson, 2018, 2021; Observatoire syrien des droits de l'Homme, 2021b).

Une troisième itinéraire clé traverse la frontière septentrionale séparant la Syrie de la Turquie, mais les quantités acheminées semblent pour l'heure ne pas être très importantes. Au début des années 2010, la frontière turque était très utilisée pour le trafic de captagon, mais le renforcement des contrôles de sécurité aux frontières, en particulier aux points de passage officiels, en a réduit l'usage

(COAR, 2021). La contrebande se poursuit cependant dans une certaine mesure, avec parfois la saisie d'importantes quantités (Anadolu Agency, 2020).

Le trafic de captagon semble également se développer dans d'autres zones. Selon certains rapports, des trafiquants libanais pourraient utiliser l'Afrique de l'Ouest comme lieu de transit pour des expéditions de captagon. En janvier 2022, douze tonnes ont ainsi été expédiées vers le Soudan dans des colis contenant des boissons en poudre. Durant le

même mois, une quantité importante de comprimés de captagon a été dissimulée dans des colis contenant du thé et qui devaient initialement être livrés au Togo (Houssari, 2022). Compte tenu de la fragilité des États de cette zone ainsi que des antécédents de contrebande du cannabis marocain à travers le Sahel, cet itinéraire pourrait connaître un essor dans les années à venir. Par ailleurs, un certain nombre de trafics ont également eu lieu entre Israël et la Palestine (Witty, 2021).

Voies maritimes

Outre la contrebande par voie terrestre, il a été observé que la contrebande de comprimés de captagon ces cinq dernières années a fortement emprunté les voies maritimes, depuis les ports syriens de Lattaquié et de Tartous ou le port libanais de Beyrouth. Si les pays du golfe Persique constituent la destination finale de ces chargements, d'autres chargements ont été découverts plus loin, ce qui suggère l'existence d'itinéraires détournés permettant de limiter les risques d'être repérés. Le nombre de gros volumes de comprimés de captagon saisis dans des ports situés en Égypte, en Grèce, en Italie, en Arabie Saoudite, dans les Émirats arabes unis et même (bien en-dehors des itinéraires de transit habituels) dans le port de Klang au Myanmar, a augmenté de manière sensible. Les comprimés de captagon sont généralement dissimulés dans de gros conteneurs de produits licites, par exemple (comme on l'a vu récemment) dans des conteneurs de grenades, de raisins, d'oranges, de fours à pizzas professionnels ou d'appareils ménagers (Al Jazeera News, 2021).

Offre et consommation

L'offre et la consommation d'amphétamines et méthamphétamines semblent être en augmentation dans toute la région de la PEV-Sud: cette dynamique n'est pas toutefois pas uniforme, puisque la majeure partie de la consommation a principalement lieu dans les pays à l'est de cette zone. Excepté en Syrie, la consommation régulière reste assez limitée dans la plupart des pays, et ce malgré l'implantation potentielle de productions en Syrie et au Liban et l'existence d'itinéraires de contrebande en Jordanie et en Libye.

Les comprimés de captagon semblent faciles à se procurer un peu partout en Syrie. Ces comprimés peuvent s'acheter auprès de dealers locaux, de seigneurs de guerre, de chefs de groupes ou de forces armées impliquées dans le conflit, mais aussi dans certaines pharmacies.

En Jordanie et au Liban, la consommation de captagon semble rester relativement limitée mais pourrait être en hausse. Au Liban par exemple, des informateurs clés

rapportent que la consommation a principalement lieu au sein de groupes armés situés à proximité de la frontière libano-syrienne, alors que certains indicateurs signalent une hausse de la consommation dans certains camps de réfugiés palestiniens (Papadopulos, 2021). On observe une dynamique similaire en Syrie, pays qui a connu une hausse considérable du trafic ces dernières années et où la consommation semble en majeure partie être limitée aux combattants et à la zone est du pays. Des saisies de comprimés de captagon en Cisjordanie suggèrent l'existence d'un petit marché de consommation dans cette zone, ainsi que dans la bande de Gaza.

Le marché de la consommation de méthamphétamine paraît être en essor dans la région de la PEV-Sud, bien que, comme pour les comprimés de captagon, cette tendance se concentrerait plutôt au Moyen-Orient. Au Liban, il est rapporté que la méthamphétamine dite «crystal» produite localement occupe une part de marché croissante, même si au total sa consommation semble toujours rester anecdotique. Cela est partiellement dû au fait que les consommateurs se tournent vers la méthamphétamine lorsqu'ils n'ont plus les moyens de se procurer de la cocaïne.

Une augmentation de la consommation de méthamphétamine a également été constatée en Syrie, en particulier dans les provinces orientales de Homs et Palmyre. La drogue y serait introduite illégalement depuis le Liban et l'Iran (NPA, 2015). En Jordanie et en Palestine, la consommation de méthamphétamine semble également être en hausse, à cause de la production locale et du trafic transfrontalier. La consommation dans ces deux pays semble toutefois rester anecdotique.

En Libye, la consommation de méthamphétamine sous forme liquide (désignée localement sous le nom de «kotcha», un dérivé du mot italien «goccia» signifiant «goutte») a connu une certaine popularité juste après la révolution, mais semble ensuite avoir décliné. Une augmentation de la consommation de méthamphétamine dite «crystal» dans la capitale libyenne Tripoli aurait également été constatée: celle-ci s'inscrit dans le cadre de la hausse globale de la consommation de drogues dans la région, incluant les amphétamines et la MDMA (Aaraj et al., 2021; Papadopulos, 2021).

Cocaïne

Production

Aucune culture de la coca n'a été répertoriée dans la région de la PEV-Sud et aucune donnée n'en suggère l'existence. Il existe toutefois un trafic de cocaïne dans la région, qui laisse supposer l'existence d'un marché croissant pour cette drogue dans certains pays. En janvier 2021, une installation de production de crack a été repérée en Algérie (Bouarissa, 2021). Même s'il s'agit de l'unique cas répertorié de production de crack en Algérie, il s'agit là d'un signe potentiellement inquiétant si cette drogue, généralement associée à un usage problématique, venait à être disponible. Dans ce contexte, les médias ont rapporté l'arrestation en Algérie d'un groupe de trafiquants accusés d'avoir distribué à la fois du crack et de la cocaïne (El Watan, 2021).

Trafic

La majorité de la cocaïne introduite illégalement dans la région provient directement d'Amérique du Sud ou passe par l'Afrique de l'Ouest (Figure 7). Une fois dans la région, la majorité de la cocaïne transiterait le long de la côte, transportée d'un point à un autre dans des navires de plus petite taille, principalement des bateaux de pêcheurs, bien qu'une partie soit probablement vendue illégalement par voie terrestre, le long d'itinéraires semblables à ceux mentionnés plus haut dans la section sur le cannabis (Herbert et Gallien, 2020a; Jewish News Syndicate, 2021; The Times of Israel, 2021). Une certaine quantité transite par voie terrestre de l'Algérie vers la Tunisie, puis vers la Libye, mais les volumes semblent être relativement faibles. En raison de la fermeture de la frontière entre l'Algérie et le Maroc, il n'est pas possible de traverser ces deux pays légalement par voie terrestre. Des quantités peu importantes

FIGURE 7
Itinéraires de trafic de cocaïne de l'Amérique du Sud vers l'Afrique du Nord



transitent néanmoins clandestinement par la frontière, probablement par l'intermédiaire de réseaux de trafic de résine de cannabis opérant entre les deux pays. Bien que les informations soient rares et que le manque de données récentes ou fiables en entravent l'interprétation, d'importantes saisies laissent à penser que la région pourrait prendre de l'importance dans le trafic de cocaïne vers l'Europe.

L'existence d'un trafic de cocaïne depuis l'Europe vers la région a aussi été rapportée. Ce trafic semblerait cependant concerner de faibles quantités de drogues transportées depuis la région par des migrants lorsqu'ils se rendent dans leur pays d'origine. Quelques cargaisons plus importantes ont été interceptées (Ben Nessir, 2021; Kasraoui, 2020). Les autorités marocaines ont par ailleurs rapporté que les navires utilisés pour transporter la résine de cannabis vers l'Europe contenaient occasionnellement des cargaisons de cocaïne et d'héroïne à leur retour.

Voies maritimes

En termes de volume, la majorité du trafic était constituée par des cargaisons expédiées directement depuis l'Amérique du Sud vers l'Afrique du Nord et généralement dissimulées dans des conteneurs intermodaux contenant d'autres chargements illicites, même si des voiliers transportant de la cocaïne ont parfois été interceptés.

Une grande partie de la cocaïne introduite vers l'Algérie et le Maroc part de ports brésiliens, en particulier du port de Santos (Babas, 2019; Duarte et al., 2019; Herbert et Gallien, 2020a). Toutefois, de récentes saisies dans le port de Paranaguá suggèrent que les trafiquants diversifient peut-être leurs points d'embarcation (Agência Lusa, 2021).

De récentes saisies indiquent également que les itinéraires du trafic de drogues vers la Libye et, dans une moindre mesure, vers la Tunisie, partent souvent du port de Guayaquil en Équateur. Ainsi, entre décembre 2020 et décembre 2021, deux importantes cargaisons à destination de la Libye, ainsi qu'une cargaison à destination de la Tunisie, qui partaient du port de Guayaquil, ont été interceptées par les autorités équatoriennes ou maltaises (Dixon, 2021; Reyes, 2021).

Un troisième itinéraire de trafic impliquant des conteneurs intermodaux relie l'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale à Israël. En 2020, une cargaison de plusieurs tonnes à destination d'Israël a été saisie par les autorités paraguayennes. La même année, les forces de sécurité israéliennes ont découvert dans le port d'Ashdod 750 kilogrammes de cocaïne en provenance du Guatemala

(Delgado, 2020; Reuters, 2020; Siegal, 2021). Des rapports laissent à penser qu'il existe également un trafic intermodal de cocaïne vers le port de Tartous en Syrie, destiné au marché libanais, dont le point de départ demeure cependant incertain.

La majorité de la cocaïne introduite dans la région semble circuler par les mêmes voies maritimes que celles utilisées pour le trafic de la résine de cannabis. Des cargaisons de cocaïne ont été enveloppées dans des sacs plastiques étanches et jetées à la mer, parfois avec des traceurs GPS, afin d'être récupérées ultérieurement. Des rapports indiquent que d'importantes cargaisons de cocaïnes ont parfois été retrouvées échouées sur les côtes en Algérie et en Israël (Herbert et Gallien, 2020a; The Yeshiva World, 2019).

Itinéraires aériens

Il est par ailleurs bien établi que de faibles quantités de cocaïne ont été transportées par des passeurs dans des avions commerciaux depuis l'Amérique du Sud vers la région de la PEV-Sud. Compte tenu du nombre fréquent d'arrestations de passeurs à leur arrivée, il semble que le Brésil soit le point de départ principal du trafic. Les passeurs empruntent des vols commerciaux allant de São Paulo à Casablanca (Maroc) et, dans une moindre mesure, à Beyrouth (Liban) (GI-TOC, 2016; Herbert et Gallien, 2020a; Rose, 2021).

On rapporte également l'acheminement par avions commerciaux de cocaïne, depuis l'Afrique subsaharienne vers la région. L'analyse de saisies de drogues entre 2019 et 2021 effectuée par la GI-TOC et d'autres rapports ont permis d'identifier des exemples d'itinéraires reliant Conakry (Guinée) à Tunis (Tunisie) et Johannesburg (Afrique du Sud) à Tel Aviv (Israël) (The Times of Israël, 2019a).

Offre et consommation

En comparaison avec certaines zones d'Europe et des Amériques, la prévalence de la consommation de cocaïne a toujours été faible dans la plupart des pays de la région de la PEV-Sud et il semblerait que ce soit actuellement toujours le cas. Mais il est possible qu'Israël et le Maroc fassent figure d'exceptions, puisque des données indiquent que les taux de prévalence y sont relativement plus élevés que dans les autres pays de la région. La faible offre de cocaïne dans la région ainsi qu'un prix élevé au détail seraient des facteurs qui limiteraient la consommation aux individus disposant des revenus les plus importants.

Bien que l'on dispose de certaines données sur la prévalence de la consommation chez les adolescents, les comparaisons entre pays doivent être faites avec prudence en raison des différences de méthodologies et de l'existence de biais, probablement importants, en termes de réponses et d'absences de réponses. Des données provenant de MedSPAD (2019) sur la consommation de drogues chez les adolescents dans 13 pays de la région méditerranéenne (voir l'encadré 'Enquête sur la consommation d'alcool et d'autres drogues dans les milieux scolaires méditerranéens', page 20) rapportent une prévalence de la consommation de cocaïne au cours de la vie de 1,9 % en moyenne (de 2,4 % chez les garçons et de 1,5 % chez les filles). Les cinq pays de la région de la PEV-Sud indiquent des taux de prévalence au cours de la vie plus faibles, à savoir d'environ 0,7 % en Tunisie et 2 % en Algérie chez les garçons et d'environ 0 % en Tunisie et en Algérie et 1,1 % au Maroc chez les filles. La prévalence au cours de la vie de la consommation de cocaïne en Israël n'était pas signalée dans cette étude. L'ONUDD (2022) estime que la prévalence de la consommation de cocaïne dans la population générale israélienne (de 15 à 64 ans) était d'environ 0,20 % en 2020. Des études ont par ailleurs rapporté des valeurs relativement élevées s'agissant de la consommation de cocaïne chez les adolescents. Bien qu'il soit, dans l'ensemble, difficile de comparer les données, ces dernières indiquent que la prévalence de la consommation de cocaïne, en particulier chez les plus jeunes, est probablement plus élevée en Israël que dans d'autres pays de la région (Benedetti et al., 2019).

L'année dernière, la prévalence de la consommation de cocaïne chez les adolescents rapportée lors d'enquêtes en milieu scolaire en Algérie, en Égypte, en Tunisie et au Maroc (Benedetti et al., 2019) était respectivement de 0,5 %, 0,6 %, 0,2 % et 0,4 %. Ces valeurs sont inférieures à la moyenne indiquée par MedSPAD pour l'ensemble de la région méditerranéenne (1,7 %). L'ONUDD estime que la prévalence de la consommation de cocaïne au sein de la population globale marocaine (de 15 à 64 ans) était d'environ 0,43 % en 2017, ce qui pourrait être la prévalence la plus élevée de la région (UNODC, 2022). Cependant, compte tenu du manque global de données solides sur la prévalence et les différences de méthodologie existantes, cette hypothèse doit être interprétée avec prudence.

Bien qu'il existe une certaine perception de hausse de l'offre et de la consommation de cocaïne dans plusieurs pays de la région, il est probable que la consommation demeure relativement faible en comparaison avec l'Europe ou les Amériques. Il est possible que l'offre soit en augmentation en Algérie, au Maroc et en Tunisie, davantage de données étant cependant nécessaires pour appuyer cette conjecture. Celle-ci repose sur données regroupant des avis d'experts provenant d'entretiens réalisées pour cette étude, sur des

rapports de médias et sur des informations gouvernementales disponibles publiquement détaillant des saisies de cocaïne en quantité d'approvisionnement (Herbert et Gallien, 2020a, 2020b).

D'après une étude informelle sur les prix réalisée par la GI-TOC, les difficultés économiques au Liban après 2019 semblent avoir provoqué une augmentation du prix de la cocaïne, les prix au détail passant de 60 000-120 000 LL par gramme (34,42-68,85/g EUR) en 2017 (Ministry of Public Health, 2017) à 1 200 000-1 600 000 LL par gramme (696,63-928,84/g EUR) en 2021. De plus, les trafiquants de cocaïne demanderaient à être payés en dollars américains, qui sont de plus en plus difficile à obtenir. L'usage de cocaïne aurait par conséquent diminué, ce qui pourrait amener des personnes qui ne peuvent plus se permettre s'en acheter à expérimenter d'autres substances, principalement la méthamphétamine.

En Libye, des informateurs clés suggèrent que l'usage de cocaïne a augmenté au cours de la dernière décennie, en particuliers au nord-ouest et au nord-est du pays. Sa consommation se limite principalement aux classes moyennes ainsi qu'aux membres de milices. Des informateurs clés ont par ailleurs rapporté que les attitudes face à la consommation de drogues évoluent dans certaines catégories sociales, les plus aisées commençant à la considérer comme socialement acceptable.

Héroïne et autres opioïdes

Production

La culture de pavot et la production d'héroïne et d'autres opiacés est historiquement largement établie dans la région de la PEV-Sud. Toutefois, les principaux lieux traditionnels de culture au Liban et en Syrie ne seraient actuellement plus actifs. Quelques sites de culture limitées de pavot existeraient toujours en Algérie et en Égypte (ce pays n'étant pas inclus dans le présent rapport).

En Algérie, d'après des rapports nationaux, 12 793 plantes de pavot ont été saisies entre 2011 et 2021, ce qui suggère que cette culture y est relativement limitée. Une analyse des données de récentes saisies suggère que la production a diminué, puisque seulement 83 plantes ont été saisies lors des huit premiers mois de 2021 (ONLCDT, 2021). Néanmoins, cette culture pourrait s'avérer plus répandue que ce qu'indiquent les données gouvernementales. Certaines années, aucune saisie n'a été enregistrée alors que d'autres ont vu la saisie de milliers de plantes. La plupart des cultures semblent concerner des sites de petites tailles, essentiellement localisés dans les provinces d'Adrar, d'Ouargla, de Béchar et de Béjaïa (Herbert et Gallien, 2020a).

Trafic

Le trafic d'héroïne et d'autres opioïdes dans la région de la PEV-Sud, et depuis cette région, est limitée.

À l'est de la région, un trafic d'héroïne empruntant le principal itinéraire des Balkans semble se ramifier par la Syrie (EMCDDA, 2017). On connaît mal le tracé des itinéraires passant par la Syrie: des cargaisons entreraient en Syrie par Damas, Alep et la côte nord-ouest (GI-TOC, 2016; Kalin, 2014). Il semble également y avoir une activité transfrontalière vers le Liban, où la fabrication a lieu, avant une réexpédition vers la Syrie (Habash, 2021). L'héroïne serait par ailleurs stockée en Syrie pour transiter par la Jordanie, le Liban et la Turquie, avant d'être revendue en Europe ou dans le golfe Persique.

En Afrique du Nord, on signale la présence d'héroïne provenant directement de la route des Balkans. En Tunisie par exemple, on relève plusieurs cas d'arrestations de passeurs à leur arrivée d'Istanbul par vols commerciaux, comme le montre l'analyse de rapports accessibles au public

ou de rapports confidentiels. Toutefois, la plupart de l'héroïne destinée à la région serait introduite illégalement au Maroc et en Tunisie depuis l'Europe, généralement par avions ou par ferries (MAP, 2021).

Offre et consommation

La consommation d'héroïne reste peu fréquente dans la région de la PEV-sud, mais est présente dans quelques zones, notamment en Algérie, en Israël et en Tunisie. Globalement, la prévalence de la consommation de drogues paraît faible et relativement stable. La prise d'héroïne et des autres opioïdes se fait essentiellement par injection (voir Figure 8), ce qui accroît le risque de transmission d'infections véhiculées par le sang, telles que le VIH, l'hépatite B (HBV) et l'hépatite C (VHC).

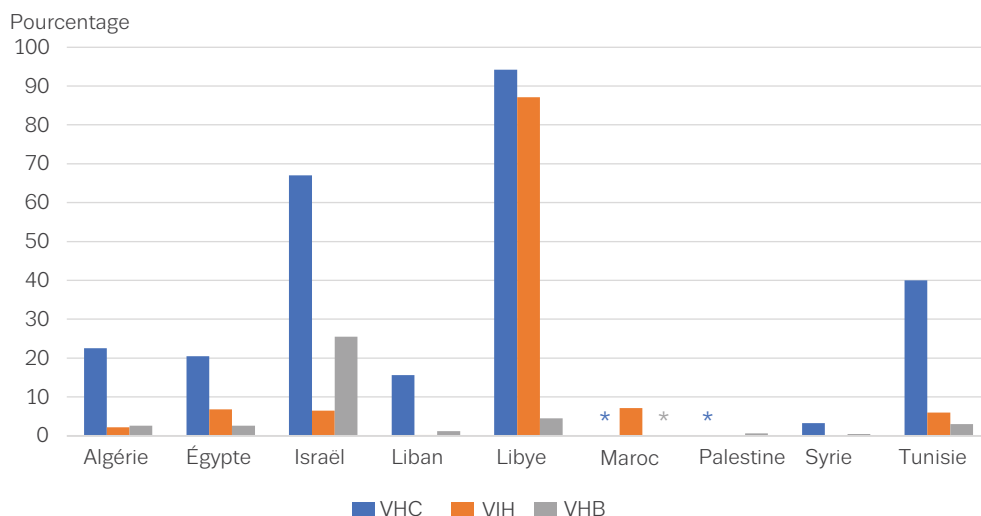
Israël présente la prévalence d'injection de drogues la plus élevée de la région (0,50 % en 2016). Selon des avis d'experts analysés par l'ONUDC, l'héroïne et les autres opioïdes sont les drogues les plus répandues dans le pays après le cannabis.

L'Égypte présente le deuxième taux le plus élevé d'injection de drogues de la région (cette estimation datant toutefois de 2001). L'Algérie présente le troisième taux le plus élevé (0,28 % en 2019), les données disponibles indiquant cependant que l'héroïne et les autres opioïdes constitueraient la cinquième drogue la plus répandue dans le pays.

Les estimations sur la prévalence de la prise de drogues par injection en Tunisie ne sont pas récentes: elle indiquent que 0,13 % de la population ont injecté de la drogue en 2014. Des entretiens plus récents et des données sur des arrestations en Tunisie font état d'une consommation dans certaines poches rurales de la province de Gafsa. Un consommateur d'héroïne interrogé a affirmé que le prix de l'héroïne y était relativement peu élevé, environ 20 DT le gramme (6,10 EUR/g). Des prix aussi faibles peuvent encourager la consommation de cette drogue. On précisera que la plupart des seringues collectées à Tunis et à Nabeul contenaient davantage de résidus de buprénorphine que d'héroïne (voir l'encadré '[Analyse des résidus de contenu de seringues usagées au Liban et en Tunisie](#)', page 30).

Selon certaines sources, la prise d'héroïne est limitée au Liban, mais la mauvaise qualité perçue de l'héroïne présente sur le marché peut encourager la prise de quantités plus

FIGURE 8
Estimations de la prévalence de VHC, VHB et VIH chez les personnes consommant des drogues par voie intraveineuse



* Certaines données ne sont pas disponibles pour le Maroc (VHC et VHB) et pour la Palestine (VHC).

Source: Estimations par l'ONU DC du nombre de personnes consommant des drogues par voie intraveineuse atteintes de VIH, VHC, VHB, disponible à l'adresse suivante: <https://dataunodc.un.org/dp-drug-use-characteristics>. Remarque: pays et année des estimations: Algérie, 2019 (VHC, VIH et VHB); Égypte, 2014 (VHC, VHB) et 2010 (VIH); Israël, 2015 (VHC, VIH et VHB); Liban, 2016 (VHC et VHB), 2015 (VIH); Libye, 2010 (VHC, VIH et VHB); Maroc, 2017 (VIH); Palestine, 2010, 2013 (VIH), 2010 (VHB); Syrie, 2014 (VHC, VIH et VHB); Tunisie, 2016 (VHC et VHB), 2017 (VIH).

importantes. Au Liban, la prévalence de consommation de drogues par injection parmi la population était estimée à 0,08 % en 2015, l'héroïne et les autres opioïdes étant la troisième drogue illicite la plus répandue, après le cannabis et la cocaïne. L'analyse de seringues usagées collectées à Beyrouth a mis en évidence la présence d'héroïne dans presque la moitié d'entre elles, avec souvent en outre de la codéine ou de la buprénorphine (même si l'on ne sait pas si ces substances ont été utilisées simultanément ou si les seringues ont été réutilisées) (voir l'encadré 'Analyse des résidus de contenu de seringues usagées au Liban et en Tunisie'). D'après une étude informelle sur les prix réalisée par la GI-TOC, le prix de l'héroïne semble avoir augmenté ces dernières années, passant de 15 000-30 000 LL par gramme (8,60-17,21 EUR/g) en 2017 (ministère de la santé publique, 2017) à 200 000-700 000 LL par gramme (116,10-406,37 EUR/g) en décembre 2021.

Même s'il n'existe pas de données récentes sur la consommation de drogues par injection en Libye (la prévalence de l'injection de drogues y était estimée à 0,05 % en 2001), les données disponibles de 2010 indiquent une prévalence élevée (supérieure à 85 %) d'infections au VIH et à la VHC parmi les individus s'injectant des drogues.

Analyse des résidus de contenu de seringues usagées au Liban et en Tunisie

Une étude visant à analyser les résidus de contenu de seringues usagées a été réalisée au Liban et en Tunisie. Elle a été menée conformément au protocole générique établi par le réseau ESCAPE. Le projet ESCAPE a pour but de compléter les données existantes par des informations récentes et locales sur les substances injectées, et ce grâce à l'analyse de seringues usagées remises dans les points de collecte des programmes d'échange de seringues et d'aiguilles (pour plus d'informations, voir [la page ESCAPE dans la rubrique «Topics» du site web de l'EMCDDA](#)). Cette méthode présente toutefois d'importantes limites. Le nombre de seringues collectées et analysées ne pouvant pas être traduit en un nombre de consommateurs individuels, l'approche choisie ne permet pas de mesurer la prévalence des injections et n'indique pas nécessairement la prévalence relative de consommation de différentes substances chez les personnes consommant des drogues par injection. De plus, les résidus peuvent se dégrader avec le temps, jusqu'au point d'être indécélabes. Il peut également exister plusieurs biais de sélection, d'où la nécessité d'interpréter les résultats avec prudence.

Échantillonnage

Au total, 101 seringues ont été collectées au Liban entre janvier et février 2022, dans le cadre de trois programmes de collecte de seringues et d'aiguilles usagées (réalisés pour l'un à Beyrouth et pour les deux autres dans le district de Matn, situé dans le gouvernorat du Mont-Liban à l'est de Beyrouth).

En Tunisie, 156 seringues ont été recueillies à Tunis, dans trois unités mobiles de collecte de seringues et d'aiguilles usagées, par l'association tunisienne d'information et d'orientation sur le SIDA et la toxicomanie. Les personnes fréquentant ces sites étaient généralement des hommes âgés entre 25 et 35 ans.

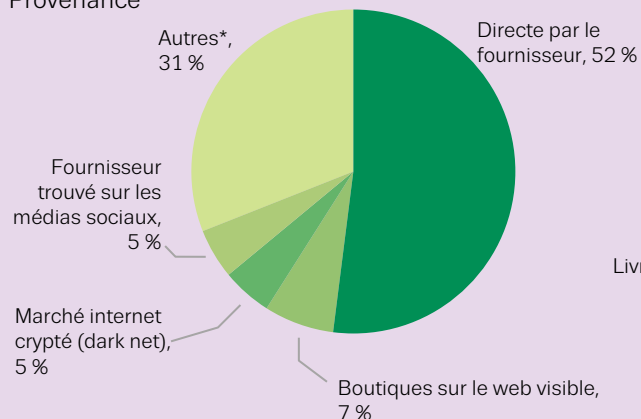
Analyse

À Beyrouth, des substances psychoactives qui ne sont pas considérées comme des adultérants ou des métabolites ont été détectées dans 46 des 101 seringues testées. Parmi ces substances psychoactives, la plus fréquente était l'héroïne (48 %), suivie de la buprénorphine (39 %), de la codéine (24 %), de la morphine (20 %) et de la cocaïne (17 %). De la caféine a été détectée dans 42 seringues (91 %) qui contenaient une ou plusieurs substances psychoactives, avec de la morphine (dans 28 seringues) ou sans autre substance (dans 23 seringues). Du paracétamol et de la théophylline, qui sont d'autres produits de coupe, ont également été décelés dans de nombreux échantillons (à savoir dans respectivement 30 et 24 seringues).

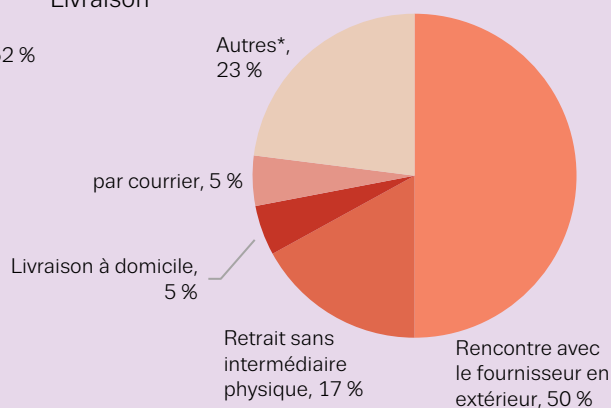
À Tunis, les substances psychoactives les plus fréquemment détectées (exception faite des adultérants, des métabolites et des produits de dégradation) dans 124 des 156 seringues testées étaient la buprénorphine (60 %), le tramadol (27 %), l'amphétamine (12 %) et le zolpidem (10 %). D'autres cathinones synthétiques ont également été détectées, à savoir du pentylone (huit seringues), de la buphédronne (une seringue) et de la méphédronne (une seringue). Enfin, du fentanyl (un puissant opioïde de synthèse) a été identifié dans huit seringues, et de l'héroïne a été détectée dans une seringue.

Dans les deux villes, l'analyse montre une proportion importante de seringues contenant plusieurs substances, ce qui indique que les seringues sont réutilisées et peut-être même partagées, ce qui pose un risque de contamination par virus à diffusion hématogène. Il pourrait également y avoir injection d'un mélange de drogues.

Provenance



Livraison



MDMA

Production

Selon certains rapports, de la MDMA pourraient avoir été produites en faibles quantités dans des zones urbaines d'Algérie, mais si cela semble assez rare. La plupart des rapports disponibles mentionnent l'ecstasy, sans qu'une analyse médico-légale ne puisse confirmer la nature exacte des substances prétendument produites.

Trafic

Le trafic de MDMA dans la région de la PEV-Sud et à travers celle-ci aurait augmenté ces dernières années, peut-être en raison d'une hausse de la demande dans la région à des fins d'usage récréatif. L'introduction illicite de MDMA dans la région semble provenir d'Europe, qui est l'une des principales plaques tournantes pour la production de cette drogue. De la MDMA, qui proviendrait d'Espagne et des Pays-Bas, a été retrouvée dans des cargaisons de petites tailles transportées par des passeurs sur des ferries et des avions commerciaux à destination de l'Espagne, de la France et de l'Italie (Bladi, 2021; El Hamraoui, 2018; Herbert et Gallien, 2020a). On rapporte par ailleurs que des cargaisons en vrac de comprimés de MDMA ont été introduites clandestinement au sein de marchandises autorisées (communiqués de presse des services de douane tunisiens et du ministère de l'intérieur, 2019-2021; Herbert et Gallien, 2020a).

L'utilisation de services de courrier internationaux pour le trafic de drogues depuis l'Europe vers l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient a par ailleurs été mise à jour. Ainsi, en 2018, les autorités douanières israéliennes ont indiqué avoir intercepté, en l'espace de 24 heures, 38 expéditions postales de substances illicites, en particulier de la MDMA, du cannabis, de la cocaïne et de la méthamphétamine, provenant principalement d'Espagne et des Pays-Bas (The Times of Israel, 2018). Des communiqués de presse des services de douane tunisiens et du ministère de l'intérieur font état d'informations similaires en Tunisie, où de la MDMA, de l'héroïne et d'autres substances illicites ont été retrouvées dans des colis envoyés depuis l'Europe.

Offre et consommation

Alors que certains informateurs interrogés dans le cadre du présent rapport estiment que la consommation de MDMA devient plus courante dans la région de la PEV-Sud, on dispose de très peu de données empiriques à l'appui de cette appréciation. Il semble par ailleurs que l'offre de MDMA dans la région de la PEV-Sud ait augmenté au cours de la dernière décennie, ce qui aurait entraîné une chute des prix au détail et une croissance du marché de cette drogue dans la région. Il est néanmoins difficile de valider cette hypothèse de façon empirique.

Il ressort des enquêtes MedSPAD (voir l'encadré '[Enquête sur la consommation d'alcool et d'autres drogues dans les milieux scolaires méditerranéens](#)', page 20) sur la prévalence de la prise de substances illicites chez les adolescents en Algérie que 3,5 % des garçons et 0,3 % des filles âgés de 15 à 17 ans ont consommé au moins une fois de la MDMA (MedSPAD, 2016). En Tunisie, les taux de prévalence au cours de la vie chez les étudiants étaient plus faibles mais ont augmenté, passant de 0,2 % en 2013 à 1,4 % en 2017, selon les données de l'enquête (MedSPAD, 2018b). Une étude réalisée en 2021 dans un site hospitalier sentinelle de Tunis a révélé que la MDMA y était la deuxième substance la plus souvent décelée lors des admissions aux urgences liées à la drogue (voir l'encadré '[Passages aux services d'urgences pour toxicité aiguë liée aux drogues](#)', page 35).

Au Maroc, l'on dispose de peu de données empiriques sur la prévalence de l'usage de MDMA, même si des données qualitatives récentes suggèrent une hausse de la consommation de cette drogue (Herbert et Gallien, 2020a). Ce point de vue est également exprimé lors d'entretiens réalisés dans le cadre de la présente étude, et l'on retrouve cette hypothèse dans des rapports de médias et dans des informations gouvernementales accessibles au public. S'agissant des pays du Moyen-Orient de la région de la PEV-Sud, la consommation de MDMA semble être la plus élevée en Israël, où l'on a continué de saisir, pendant la pandémie de COVID-19, de la MDMA dans des quantités destinées à la vente. Il a par ailleurs été suggéré que la consommation de MDMA pourrait être en hausse en Jordanie et au Liban (Conseil de l'Union européenne 2015; Shehadi, 2021).

Nouvelles substances psychoactives

Production

Selon certains indicateurs, diverses NSP (nouvelles substances psychoactives) seraient produites dans la région de la PEV-sud. On signale la production de méthylone et de butylone en Algérie, qui semble compter de plus en plus de laboratoires clandestins depuis 2016. Des informateurs clés interrogés en 2021 rapportent que la ville de Constantine (située à l'est du pays) pourrait en être un site de production important. Une partie de la production, principalement destinée aux marchés locaux, se ferait dans des laboratoires de synthèse de petites dimensions situés dans des quartiers défavorisés, dans lesquels les autorités répressives auraient des difficultés à intervenir.

En Jordanie, la production de cannabinoïdes de synthèse, souvent appelés localement «Joker», serait en hausse. Ces produits semblent être composés de diverses substances chimiques, importées via le port d'Aqaba ou déjà disponibles sur le marché jordanien (EMCDDA, 2019). En Palestine, la demande de cannabinoïdes de synthèse pourrait provoquer une hausse de sa production au niveau local. Quant au Liban, on rapporte la production à Tripoli et à Baalbek de faibles quantités de sauge (*Salvia divinorum*) mélangée à d'autres substances (principalement de la kétamine).

La consommation de cannabinoïdes de synthèse serait également élevée en Palestine, où les produits sont vendus dans la rue sous divers noms tels que «Joker», «Mr Nice Guy» et «Spike/K2» (Damiri et al., 2018). Ces substances comptaient pour une relativement grande part dans les saisies de drogues (27 % selon les sources) réalisées dans le pays (Damiri, 2020).

En Israël, des rapports indiquent que, lors de la pandémie de COVID-19, des personnes sans domicile fixe s'injectant de la drogue ont remplacé l'héroïne par des NSP (EMCDDA, 2020). La consommation globale de certaines NSP aurait potentiellement augmenté, notamment pour des substances telles que «Mr Nice Guy» (aussi appelée «Mastulon» et «Mabsuton») et «Hagigat» (Bonny-Noach et Ronel, 2018; Bonny-Noach et Toys, 2018; Jerusalem Post, 2021b; Mell, 2018).

Offre et consommation

Les données actuelles, bien que limitées, suggèrent une hausse de la consommation de NSP dans la région, avec une prévalence d'usage supérieure dans les États du Moyen-Orient à celle dans les pays d'Afrique du Nord. Les types de NSP consommés diffèrent selon les pays et incluent la *Salvia*, les cannabinoïdes de synthèse et les cathinones synthétiques injectables telles que la méthylone, la butylone et les phényléthylamines.

La consommation de cannabinoïdes de synthèse serait relativement élevée en Jordanie. Dans une récente étude sur des patients traités pour des troubles liés à la consommation de drogues, 39 % des répondants indiquaient avoir consommé ces substances (Albals et al., 2021). Les cannabinoïdes de synthèse sont bon marché: l'on rapporte que pour une vente en petites quantités (par exemple en lot de trois «cigarettes»), leur prix varie de 1 à 3 JOD (1,23-3,70 EUR).

Médicaments détournés

Trafic

Le trafic de médicaments détournés de leur usage dans la région de la PEV-Sud semble avoir augmenté de manière considérable ces dernières années. Les médicaments détournés sont dérobés dans des pharmacies ou des hôpitaux de la région ou introduits illégalement depuis des régions voisines, telles que l'Afrique de l'Ouest et l'Europe.

En termes de volumes, la majeure partie des médicaments détournés introduits illégalement dans la région arrivent par voie maritime. En Libye par exemple, des quantités importantes de tramadol continuent d'être introduites illégalement dans le pays, via les ports de Khoms, de Tripoli, de Misrata à l'ouest, et à l'est via le port de Tobrouk. Cette substance provient généralement d'Inde, pays où elle est produite. 2016 et 2017 ont vu la saisie de deux grandes quantités de tramadol en provenance d'Inde, avec l'interception à Tobrouk de 45 millions de comprimés et celle à Gênes de 4 millions de comprimés à destination de la Libye (Assad, 2016; Willan, 2017). Des informations font état de transferts de navire à navire en dehors des eaux libyennes et de transports intermodaux (Macri, 2017; Vella, 2020). Certains médicaments détournés arrivent par transports commerciaux ou sur des ferries, surtout en provenance d'Europe et vers des États d'Afrique du Nord (Herbert et Gallien, 2020a).

Au sein de la région de la PEV-Sud, la majeure partie des trafics ont lieu par voie terrestre, même si les itinéraires peuvent diverger selon le type de produit acheminé. Ainsi, le tramadol produit en Libye est généralement acheminé vers l'est pour être introduit illégalement en Égypte, puis dans la bande de Gaza (Micallef et al., 2021), tandis que la prégabaline semble transiter de l'ouest de la Libye vers la Tunisie, l'Algérie et le Maroc.

Il arrive que les réseaux responsables du trafic de résine de cannabis ou de comprimés de captagon transportent également des médicaments détournés. Les autorités concernées ont déclaré que de la prégabaline avait été saisie avec ces drogues à la frontière entre la Syrie et la Jordanie (Jordan News Agency, 2021; The National, 2022). À la frontière séparant le Maroc de l'Algérie, des réseaux de trafiquants échangent parfois de la résine de cannabis (destinée au trafic en Algérie) contre des médicaments détournés (destinés aux grandes zones urbaines sur la côte marocaine) (Herbert et Gallien, 2020a).

Il semble que la pandémie de COVID-19 ait conduit à modifier certaines pratiques de trafic en Afrique du Nord. Avant 2020, la plupart des médicaments détournés étaient introduits en Algérie via des points de passage frontaliers officiels, en étant généralement dissimulés sur des passeurs ou cachés dans des véhicules (Herbert et Gallien, 2020a). Il ressort d'entretiens menés avec des informateurs clés que les trafiquants semblent avoir réagi à la fermeture des frontières lors de la pandémie de COVID-19 en changeant de points de passage frontaliers pour leurs expéditions, employant ainsi des techniques similaires à celles utilisées pour le trafic de résine de cannabis. Par ailleurs, le trafic par voie terrestre à bord de véhicules tout-terrain pourrait avoir augmenté le long de la frontière libyenne.

Offre et consommation

L'impression générale dans la région est que la consommation de médicaments détournés a fortement augmenté durant la dernière décennie. Cela s'explique en partie par une modification des modes de consommation chez les jeunes, parmi lesquels tant que les hommes que les femmes semblent avoir une préférence pour les médicaments détournés, en raison de leur coût relativement faible, de leur disponibilité et de la perception d'une acceptabilité sociale de leur consommation. Les jeunes considéreraient que ces produits sont plus faciles à dissimuler, tout en ne nécessitant aucune «préparation» avant consommation, et qu'ils peuvent être stockés à domicile de manière assez sûre, sans trop attirer l'attention.

En dépit de la disponibilité de données sur la prévalence de consommation chez les adolescents, la diversité des méthodes employés entrave une nouvelle fois toute comparaison et conduit donc à en interpréter les résultats avec prudence. Selon les données MedSPAD sur la prévalence de consommation de substances chez les adolescents scolarisés âgés de 15 à 16 ans (voir l'encadré 'Enquête sur la consommation d'alcool et d'autres drogues dans les milieux scolaires méditerranéens', page 20), la prévalence au cours de la vie d'usage non médical de médicaments était de 4,7 % au Maroc en 2017 (MedSPAD, 2018a), de 3,4 % en Algérie en 2016 (MedSPAD, 2016) et de 1,9 % en Tunisie en 2013 (MedSPAD, 2014b). En Israël, où il n'y a pas eu de collecte de données sur la prévalence de consommation au cours de la vie, l'enquête disponible la plus récente estimait que la prévalence au cours du dernier mois était de 4,4 % en 2014 (Muscat et al., 2017), soit un

pourcentage plus élevé qu'au Maroc, en Algérie et en Tunisie (pour lesquels ces taux étaient respectivement de 2,3 %, 1,4 % et 0,5 %).

Tramadol

On estime que 200 000 personnes consomment du tramadol dans la bande de Gaza. Des cas de dépendance au tramadol ont également été recensés en Cisjordanie (Al-Afifi et al., 2019; Balousha, 2019; Damiri et al., 2018; Massad et al., 2016; Institut national palestinien de Santé publique, 2017a; Progler, 2010; Thabet et Dajani, 2012; Van Hout et al., 2019). Le prix du tramadol aurait également fortement augmenté ces dernières années, passant de 10-20 ILS (2,72-5,45 EUR) pour 10 comprimés en 2014 à 20 ILS (5,45 EUR) par comprimé en 2019 (Balousha, 2019; Eldar, 2016). Le Tramal, qui est l'une des dénominations commerciales du tramadol, serait vendu à un prix bien inférieur (The Times of Israel, 2019c).

Il semble qu'il y ait également des poches de forte consommation de tramadol en Égypte, Libye et Syrie. En Libye, un éventail assez large de personnes de divers âges, genres et profils socio-économiques consommeraient du tramadol, la demande semblant particulièrement forte dans la région du Fezzan, au sud-ouest du pays. Il semble que le prix de cette drogue ait généralement augmenté et soit passé d'environ 100 LYD (18 EUR) à 150-200 LYD (27-36 EUR) pour 10 comprimés, sachant que la dose comprise dans chaque comprimé serait de 100 mg.

En Syrie, il a été rapporté que des soldats syriens blessés ou des civils blessés ont consommé du tramadol pour soulager la douleur (Wedeman et Khadder, 2019). Dans la province d'Idleb, des hôpitaux ont signalé une moyenne mensuelle d'environ 30 à 40 cas d'utilisation abusive de substances (Observatoire syrien des droits de l'Homme, 2021a) probablement liés à cette drogue.

L'analyse des résidus de contenu de seringues usagées collectées sur quatre sites à Tunis en 2021 a montré que plus d'un tiers des seringues considérées contenait du tramadol (voir l'encadré '[Analyse des résidus de contenu de seringues usagées au Liban et en Tunisie](#)', page 30).

Prégabaline

Le détournement de prégabaline et sa consommation semblent augmenter rapidement dans un certain nombre de pays de la région de la PEV-Sud, notamment en Algérie, en Jordanie, en Libye, au Maroc, en Palestine et en Tunisie. La prégabaline semble être aisément disponible, qu'elle soit issue d'un trafic en provenance d'Europe ou de pays voisins

ou qu'elle provienne de pharmacies locales. Elle serait en outre bon marché – entre 300 et 1 000 DZD (1,5 à 6 EUR) le comprimé en Algérie –, même si le prix peut varier en fonction de la concentration du produit, de sa marque et de la région considérée (EMCDDA, 2021; Herbert et Gallien, 2020a). Des données concernant le passage aux urgences pour toxicité aigüe dans deux hôpitaux sentinelles en Algérie en 2021 signalent un nombre considérable de cas pour lesquels des médicaments sur ordonnance ont été détectés, parmi lesquels la prégabaline était la plus prévalente (voir l'encadré '[Passages aux services d'urgences pour toxicité aigüe liée aux drogues](#)').

En Tunisie, la prégabaline est également connue sous le nom de saroukh. On peut l'obtenir grâce à des ordonnances frauduleuses vendues par des médecins. Le Lyrica (dénomination commerciale des comprimés de prégabaline) est produite en Tunisie, ce qui fait qu'il est généralement disponible en grande quantité en pharmacies. Une boîte de ce médicament coûte environ 90 TD (30 EUR) (Sajal et Barakat, 2020). Des données concernant le passage aux urgences pour toxicité aigüe dans un hôpital de Tunis en 2021 n'indiquent aucune détection de prégabaline pour l'ensemble des cas analysés (voir l'encadré '[Passages aux services d'urgences pour toxicité aigüe liée aux drogues](#)').

Passages aux services d'urgences pour toxicité aiguë liée aux drogues

Une étude visant à collecter des données sur les situations d'extrême urgence non-mortelles liées à la consommation de drogues a été réalisée sur cinq sites (services d'urgences d'hôpitaux) dans quatre des pays de la région de la PEV-Sud. Elle a été menée conformément au protocole établi par le réseau européen des urgences liées à la consommation de drogues (Euro-DEN). Elle résulte de la collecte dans des hôpitaux et centres sentinelles de données relatives aux passages aux urgences de personnes présentant une toxicité aiguë liée à la consommation de drogues. Ces données ne sont pas représentatives à l'échelle nationale mais peuvent servir d'indicateurs quant aux tendances de consommation de drogues à risque élevé. Elles offrent notamment un aperçu des caractéristiques de certains sous-groupes de consommateurs de drogues et peuvent se révéler utiles pour détecter de nouveaux modes de consommation (pour plus d'informations, voir la page des urgences hospitalières dans la rubrique «Topics» du site web de l'EMCDDA).

Le premier tableau ci-dessous présente des données détaillées concernant les passages aux urgences dans chaque centre.

Deux centres sentinelles en Algérie ont indiqué que le besoin de médicaments soumis à prescription constituait la principale cause d'admission pour urgence extrême non-mortelle. Le médicament concerné était la prégabaline pour 64 passages aux urgences (49,2 %) au centre de Bab El Oued et pour sept passages (24,1 %) au centre d'Oran. À Tunis (Tunisie), la drogue illicite concernée la plus fréquente était le cannabis [pour 55 passages aux urgences (65,5 %)], suivi de la MDMA [pour 38 passages (43,7 %)]. La ville de Haïfa en Israël a indiqué qu'un peu plus de la moitié des drogues signalées (50,6 %) étaient inconnues (pour 41 passages aux urgences) (voir le deuxième tableau ci-dessous).

Données détaillées concernant les passages aux urgences dans chaque centre

Centre	Mois de collecte des données	Nombre de mois	Nombre de passages aux urgences	Âge médian (par tranche) en années	Homme (%)
Bab El Oued, Algérie	févr.-oct. 2021	9	130	26,2 (17-58)	76,9
Oran, Algérie	mars-sept. 2021	7	29	28,5 (16-52)	55,2
Haïfa, Israël	janv.-juin 2021	6	60	40,7 (18-89)	70,0
Beyrouth, Liban	avril-oct. 2021	6	5	29,8 (18-40)	100,0
Tunis, Tunisie	avril-oct. 2021	7	87	26,5 (15-57)	89,7

Substances signalées lors des passages aux urgences

Centre	Nombre de passages aux urgences	Drogues illicites (%)	Médicaments disponibles sur prescription médicale (%)	Inconnu (%)	Top 4-5 des drogues signalées
Bab El Oued, Algérie	130	19,2	82,1	1,3	1. Prégabaline 2. Clonazépam 3. Cannabis 4. MDMA = tramadol
Oran, Algérie	29	26,3	73,7	0,0	1. Prégabaline 2. Bromazépam 3. Cocaine = MDMA
Haïfa, Israël	60	21,0	23,4	50,6	1. Inconnu 2. Cannabis 3. Cocaine = méthadone = fentanyl
Tunis, Tunisie	87	90,2	9,8	0,0	1. Cannabis 2. MDMA 3. Cocaine 4. Buprénorphine 5. Héroïne

Perspectives

Réponses

La consommation de drogues illicites dans la région de la PEV-Sud constitue un défi pour les pays de la région. Pour le relever, la plupart d'entre eux ont jusqu'ici mis en place des législations punitives et des stratégies axées sur la réduction de l'offre (Benedetti et al., 2019). Au Maroc par exemple, 25 % de la population carcérale de 2019 avait commis des infractions liées aux drogues, alors même que celles-ci représentaient moins de 10 % du nombre d'affaires graves jugées devant les tribunaux (Alyaoum24, 2020).

Si l'application d'approches axées sur la mise en œuvre de législatives punitives s'est poursuivie, on a observé une mise en œuvre croissante de démarches de santé publique visant à lutter contre la consommation de drogues, notamment grâce à la priorité accordée à la prévention (pour plus d'informations, voir EMCDDA, 2022) et à l'accroissement du nombre de centres publics ou privés de traitement de la toxicomanie. Même s'ils sont positifs, les efforts engagés pour privilégier une démarche de santé publique se heurtent souvent à un problème de manque de capacités: ainsi, le nombre de lits disponibles dans les centres de traitement reste limité et semble insuffisant pour répondre à la demande.

C'est en Israël que le système de traitement est le plus développé. Le pays compte 12 centres publics et 6 cliniques privées pratiquant des traitements par agonistes opioïdes⁽⁸⁾, la plupart d'entre eux privilégiant toutefois les traitements axés sur l'abstinence (EMCDDA, 2015). Selon les données disponibles les plus récentes, ce système a permis de traiter en 2016 environ 14 000 patients, dont plus de 5000 spécifiquement pour addiction au cannabis (ministère des affaires sociales et des services sociaux d'Israël, 2016; Shabi, 2018).

Le cas de l'Algérie est cependant plus représentatif de la situation dans la région. Le pays compte 4 unités d'hospitalisation (sur un total de 13 établissements prévus) proposant des services de réadaptation aux consommateurs de drogues, ainsi que 53 centres de santé offrant des services d'appui complémentaires (EMCDDA, 2021). Le ministère algérien de la santé indique que ces centres peuvent accueillir jusqu'à 20 000 patients, chiffre toutefois

inférieur aux besoins estimés (APS, 2021). Au cours du premier semestre 2021, ces établissements ont accueilli 6 799 personnes, presque exclusivement de sexe masculin (Benfodil, 2021). La plupart des établissements de traitement sont concentrés dans les grandes zones urbaines du nord du pays (EMCDDA, 2021).

On observe cette concentration des établissements de soins en Algérie ainsi que dans d'autres pays, tels que la Tunisie et la Libye. En Libye, les centres de traitement sont concentrés à Tripoli (la capitale), dans la ville côtière de Misrata (à l'ouest du pays) et dans la ville de Benghazi (à l'est). Ce manque d'accès à des centres de traitement pose de grandes difficultés aux personnes nécessitant des services de soins dans les zones rurales ou reculées. Ce problème est particulièrement vif dans les pays géographiquement étendus tels que l'Algérie et la Libye, ou dans ceux où des restrictions de déplacement ou des conflits entravent la circulation intérieure.

La capacité limitée des systèmes de santé nationaux constitue dans cette région un frein supplémentaire, qui affecte l'orientation des patients, les mécanismes de réhabilitation et les soins de post-réadaptation de proximité. En Palestine par exemple, la fragmentation et la désorganisation des services de santé limitent, notamment en période de conflit et de restrictions des déplacements, la capacité des individus à accéder à un traitement (Massad et al., 2016; Institut national palestinien de la santé publique et al., 2017b).

La pandémie de COVID-19 a encore amplifié les lacunes existantes en matière d'accès aux soins: pratiquement partout dans la région, des centres ont dû temporairement fermer, réduire le nombre d'admissions ou encore limiter les soins.

En Palestine, la pandémie de COVID-19 a entraîné la fermeture de nombreux centres de traitement de la toxicomanie et d'établissements généraux de santé, ce qui a pu contribuer à accroître le taux de rechute chez les patients, notamment ceux sous traitement par agonistes opioïdes. Le 2 avril 2020, le centre national de traitement relevant du ministère de la santé a cessé de traiter les personnes souffrant d'une dépendance aux drogues. Le centre national palestinien de réadaptation a été fermé pour servir d'hôpital pendant la crise du COVID-19. Après l'introduction des mesures de couvre-feu, le centre a en outre mis fin aux administrations quotidiennes de traitements par agonistes opioïdes. Selon les données fournies par le ministère de la santé, seules deux personnes ont été admises à bénéficier

⁽⁸⁾ Le terme «traitement par agonistes opioïdes» est utilisé ici comme terme privilégié pour couvrir un éventail de traitements impliquant la prescription d'agonistes opioïdes pour traiter la dépendance aux opioïdes. Le lecteur doit savoir que ce terme inclut le traitement de substitution aux opioïdes, terme que l'on peut encore rencontrer dans certains outils de collecte de données et anciens documents de l'EMCDDA.

du programme de traitement par agonistes opioïdes entre mars et mai 2020 (contre 14 en 2019).

Dans certains cas, par exemple en Jordanie, les centres de traitement ont été évacués au début de la pandémie afin de limiter la transmission de la COVID-19. Dans d'autres cas, d'anciens établissements de traitement ont été transformés en centres d'isolement pour personnes atteintes de la COVID-19. Quel que soit le fondement de ces mesures, leur effet net a souvent été de limiter la capacité d'accès aux traitements de la toxicomanie, alors même que les tensions sociales favorisaient une consommation accrue de drogues illicites.

Enfin, l'impact prononcé des difficultés économiques du Liban sur les efforts entrepris en matière de traitement de la toxicomanie, préexistant à la pandémie de COVID-19, souligne le risque couru en la matière par d'autres États de la région PEV-Sud confrontés à des difficultés économiques croissantes. Au Liban, la détérioration de la situation économique a eu un effet négatif sur l'offre de traitement de la toxicomanie, avec pour corolaire une pénurie de médicaments (principalement de buprénorphine), dont le ministère de la santé assure la distribution exclusive. Selon des entretiens menés dans le cadre de la présente enquête, le prix des médicaments agonistes opioïdes aurait quadruplé, passant de 28 000 LBP à 108 000 LBP (soit de 16,36 EUR à 63,11 EUR). Lors de précédentes pénuries, des patients sous traitement par agonistes opioïdes auraient commencé à reprendre de l'héroïne pour des raisons économiques. On a par ailleurs relevé une hausse de la consommation de benzodiazépines. Au vu de ce qui précède, il convient donc de souligner l'importance, pour la région dans son ensemble, de fournir à ceux qui en ont besoin un accès abordable à un traitement par agonistes opioïdes.

Internationalisation des réseaux de criminalité organisée

Comme évoqué plus haut, des indicateurs montrent que des réseaux de criminalité organisée pourraient prendre pied dans la région ou développer des partenariats avec des réseaux locaux ou régionaux. Des évolutions similaires ont été signalées dans les derniers rapports sur les marchés des drogues dans l'UE (EMCDDA et Europol, 2022a, 2022b), qui indiquaient que certains réseaux de trafic de drogues d'Amérique latine avaient établi des liens avec l'UE pour faciliter la production et le trafic de drogues. L'installation de réseaux de criminalité internationaux dans les pays de la région PEV-Sud constitue une menace importante pour la

santé et la sécurité des individus et nécessite une surveillance constante et des réponses adéquates.

L'ancrage de la corruption dans la région constitue un défi croissant. Des réseaux de trafic auraient réussi à s'infiltrer (certes à divers degrés) dans les structures étatiques de la plupart des pays de la région. Les réseaux de criminalité organisée parviennent à obtenir la complicité ou la complaisance de hauts fonctionnaires, ce qui facilite la circulation de drogues et entrave les tentatives de démantèlement des trafics. Les problèmes liés à cette infiltration dans les structures étatiques sont observables à plusieurs niveaux: il peut s'agir du versement de petites sommes (mais à de nombreux acteurs), comme de l'implication profonde et directe d'acteurs étatiques (y compris de responsables de la sécurité et de personnel militaire) dans des activités criminelles (GI-TOC, 2021; Herbert et Gallien, 2020a, 2020b).

Lacunes en matière de connaissances

La principale lacune en matière de connaissances sur la situation régionale relative aux drogues découle du manque de données factuelles, objectives, fiables et comparables systématiquement collectées. Il est difficile de développer des analyses tendancielles fiables aux niveaux régional et national du fait de l'absence de données systématiques sur la surveillance des marchés des drogues. Certaines données sont collectées par des services gouvernementaux ou des États mais ne sont généralement pas accessibles au grand public.

De plus, les études et enquêtes conduites par l'EMCDDA pour obtenir des données supplémentaires ne sont réalisées que dans un nombre restreint de pays de la région. Les autres méthodes de collecte de données restant d'ampleur limitée, il s'agit donc là manifestement d'une domaine susceptible d'améliorations.

Abréviations

EMCDDA	Observatoire européen des drogues et des toxicomanies
ESCAPE	Projet européen d'analyse des fonds de seringues collectées
ESPAD	Projet européen d'enquête en milieu scolaire sur l'alcool et les autres drogues
EU4MD	Projet EU4Monitoring Drugs
GI-TOC	Global Initiative against Transnational Organized Crime (Initiative mondiale contre le crime organisé transnational)
NSP	nouvelles substances psychoactives
ONG	organisation non gouvernementale
PEV	Politique européenne de voisinage
VHB	virus de l'hépatite B
VHC	virus de l'hépatite C

Références

- Aaraj, E., Haddad, P., Khalife, S., Fawaz, M. et Van Hout, M. C. (2021), «Understanding and responding to substance use and abuse in the Palestinian refugee camps in Lebanon prior to and during COVID-19 times», *International Journal of Mental Health and Addiction*, p. 1-17 (<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/pmc8628828/>).
- Abazid, H., Abou-Isba, S., Abu Farha, R. et Al-Jomaa, E. E. (2020), «Drug abuse in Syria: pattern of use, causes and perception as perceived by Syrian addicts», *Journal of Pharmaceutical Health Services Research* 11 (2), p. 183-188, <https://doi.org/10.1111/jphs.12345>.
- Abdel-Hamid, H. (2019), «Illegal cannabis production in West Bank rises as economy tanks», *Aljazeera*, 23 mai 2019 (<https://www.aljazeera.com/videos/2019/5/23/illegal-cannabis-production-in-west-bank-rises-as-economy-tanks>).
- Abu Shams, M. et Hammadi, D. (2020), «Increase in narcotics in northern Syria», *Aljumhuriya*, 18 novembre 2020 (<https://www.aljumhuriya.net/ar/content/يروسلالمشلااييفقردعملاداملاديازت/>).
- Adal, L. (2021), *Organized crime in the Levant: conflict, transactional relationships and identity dynamic*, Global Initiative against Transnational Organized Crime, Genève, Suisse.
- AFP (2021a), «Manifestation contre des expulsions de cultivateurs à la frontière Maroc-Algérie», *Voa Afrique*, 19 mai 2021 (<https://www.voafrique.com/a/maroc-manifestation-contre-des-expulsions-de-cultivateurs-%C3%A0-la-fronti%C3%A8re-alg%C3%A9rienne-/5820690.html>).
- AFP (2021b), «Lebanon's crisis-hit farmers turn to growing hashish», *France24*, 20 avril 2021 (<https://www.france24.com/en/live-news/20210420-lebanon-s-crisis-hit-farmers-turn-to-growing-hashish>).
- Agência Lusa (2021), 'Brasil apreende 481 quilos de cocaína que seriam enviados para a argélia', *Diário de Notícias*, 14 décembre 2021 (<https://www.dnoticias.pt/2021/12/14/288761-brasil-apreende-481-quilos-de-cocaina-que-seriam-enviados-para-a-argelia>).
- Ahronheim, A. (2021), «IDF concerned crisis in Lebanon could have repercussions along the border», *The Jerusalem Post*, 15 juillet 2021 (<https://www.jpost.com/israel-news/idf-concerned-crisis-in-lebanon-could-have-repercussions-along-the-border-673917>).
- Al Jazeera News (2021), «Saudi Arabia seizes 4.5m amphetamine pills hidden in oranges», *Al Jazeera*, 30 juin 2021 (<https://www.aljazeera.com/news/2021/6/30/saudi-arabia-seizes-4-5m-amphetamine-pills-hidden-in-oranges>).
- Al Muheisen, R. (2021), «Jordan records 'notable increase' in drug-related cases – AND», *The Jordan Times*, 5 septembre 2021 (<https://www.jordantimes.com/news/local/jordan-records-%E2%80%99notable-increase%E2%80%99drug-related-cases-%E2%80%94-and>).
- Al-Afifi, M., Abushams, L., Sakka, M., Shehada, M., Afifi, R., Alloush, M., Rabee, A., et al. (2019), «Perspectives of frontline professionals on Palestinian children's experiences of parental and sibling drug abuse in the West Bank and Gaza», *International Journal of Mental Health and Addiction* 18, p. 1097-1112.
- Albals, D., Yehya, A. et Wazaify, M. (2021), «Psychoactive substances use in Jordan: descriptive study of data from Anti-Narcotic Department (AND) 2014-2018», *Journal of Substance Use*, doi:10.1080/14659891.2021.1941354.
- Albawaba (2019), «Dreamscapes and drug towns: Jordan's Aqaba is the future of segregation», 10 juillet 2019 (<https://www.albawaba.com/insights/dreamscapes-and-drug-towns-jordans-aqaba-future-segregation-1296455>).
- Al-Qaisi, E. (2020), «Probing Jordan's covert drug war», *Oman Net*, 15 septembre 2020 (<https://ammannet.net/english/probing-jordan%E2%80%99s-covert-drug-war>).
- Al-Sulami, M. (2017), «191,000 narcotic pills seized at Saudi-Jordanian border», *Arab News*, 16 avril 2017 (<https://www.arabnews.com/node/1085206/saudi-arabia>).
- Alyaoum24 (2020), «عافتتراو تاردخملام ميببسءان جسلانم 25%»، 24 décembre 2020 (<https://alyaoum24.com/1488525.html>).
- Amante, A. (2020), «Italian police seize record amount of amphetamines shipped from Syria», Reuters, 1 juillet 2020 (<https://www.reuters.com/article/us-italy-drugs/italian-police-seize-record-amount-of-amphetamines-shipped-from-syria-idUSKBN2425EG>).
- Amara, T. et Mcdowall, A. (2022), «Economic pain threatens social and political chaos in Tunisia», Reuters, 3 février 2022 (<https://www.reuters.com/world/africa/economic-pain-threatens-social-political-chaos-tunisia-2022-02-02/>).
- Agence Anadolu (2020), «Some 220,000 drug pills seized in southern Turkey», *Daily News*, 17 février 2020 (<https://www.hurriyetdailynews.com/some-220-000-drug-pills-seized-in-southern-turkey-152138>).
- APS (Algérie Presse Service) (2021), «Lutte contre la toxicomanie: élargir le traitement de la méthadone».

- 27 juin 2021 (<https://www.aps.dz/sante-science-technologie/124158-journee-mondiale-contre-la-toxicomanie-elargissement-du-traitement-de-la-methadone>).
- Arab News, (2021), «Explained: how Hezbollah built a drug empire via its "narcoterrorist strategy"», 3 mai 2021 (<https://www.arabnews.com/node/1852636/middle-east>).
- Arbid, J. (2017), Captured by Captagon? Lebanon's evolving illicit drug economy, Global Initiative against Transnational Organized Crime, Genève, Suisse.
- Assad, A. (2016), «45 million Tramadol pills seized in Tobruk port», *The Libya Observer*, 28 février 2016 (<https://www.libyaobserver.ly/inbrief/45-million-tramadol-pills-seized-tobruk-port>).
- Australian Federal Police (2021), «Israeli national extradited to Australia to face court on drug charges», 1 novembre 2021 (www.afp.gov.au/news-media/media-releases/israeli-national-extradited-australia-face-court-drug-charges).
- Babas, L. (2019), «Brazil discovers 1.3 tons of cocaine in a ship that was headed for Morocco», *Yabiladi*, 27 novembre 2019 (<https://en.yabiladi.com/articles/details/86080/brazil-discovers-tons-cocaine-ship.html>).
- Babin, J. (2019), «Medical marijuana for Lebanon? More complicated than it sounds», *Commerce du Levant*, 3 janvier 2019 (<https://www.lecommercedulevant.com/article/28807-medical-marijuana-for-lebanon-more-complicated-than-it-sounds>).
- Balousha, H. (2019), «The human cost of the drug crisis sweeping Gaza», *Arab News*, 13 janvier 2019 (www.arabnews.com/node/1434596/middle-east).
- Barzoukas, G. (2017), *Drug trafficking in the MENA: the economics and the politics*, Institut d'études de sécurité de l'Union européenne, Paris (<https://www.iss.europa.eu/content/drug-trafficking-mena-%E2%80%93-economics-and-politics>).
- Ben Nessir, C. (2021), «La Douane Tunisienne frappe fort: Saisie de 17 kg de cocaïne au port de La Goulette», *La Presse*, 18 août 2021 (<https://lapresse.tn/106541/la-douane-tunisienne-frappe-fort-saisie-de-17-kg-de-cocaine-au-port-de-la-goulette/>).
- Benedetti, E., Resce, G., Molinaro, S. (2019), *An insight into alcohol, tobacco and other drugs in the Mediterranean region: socio-economic, policy context and patterns of use among adolescents*, Comité MedSPAD, Conseil de l'Europe (<https://rm.coe.int/2019-ppg-medspad-committee-report/1680992c0e>).
- Benfodil, M. (2021), «L'inquiétante hausse du trafic des drogues dures», *El Watan*, 23 décembre 2021 (<https://www.elwatan.com/a-la-une/linquietante-hausse-du-traffic-des-drogues-dures-23-12-2021>).
- Bladi (2021), «Arrestations pour trafic de drogue entre Las Palmas et Laâyoune», *Bladi.net*, 5 février 2021 (<https://www.bladi.net/trafic-drogue-laayoune-las-palmas,79426.html>).
- Bonny-Noach, H. et Ronel, N. (2018), «Everyday substance insecurity among homeless injection drug users in Israel's largest open drug scene», *Journal of Drug Issues* 48(4), p. 645-656.
- Bonny-Noach, H. et Toys, S. (2018), «Injecting drug use, sex work and differential harm reduction approaches for women: ethnographic study in Israel's largest open drug scene», *Heroin Addiction and Related Clinical Problems* 20(43).
- Bouarissa, C. (2021), «Démantèlement d'un laboratoire de fabrication de crack», *Liberté Algérie*, 19 janvier 2021 (<https://www.liberte-algerie.com/l-algerie-profonde/demantelement-d-un-laboratoire-de-fabrication-de-crack-352659>).
- Boulos, T. (2021), لماذا انتقلت «السوق الحرة» للمخدرات إلى الحدود السورية، المحاذية للبنان؟ تحقيقات ومطولات (لماذا انتقلت السوق الحرة للمخدرات إلى الحدود السورية المحاذية للبنان؟)، *Independent Arabia*, 22 février 2021 (<https://www.independentarabia.com/node/195811/تحقيقات-ومطولات-لماذا-انتقلت-السوق-الحرة-للمخدرات-الى-الحدود-السورية-المحاذية-للبنان>).
- Breiner, J. (2020), «Israel police arrest 57 in major drug and arms raid, including crime family heads», *Haaretz*, 25 mai 2020 (www.haaretz.com/israel-news/.premium-israel-police-arrest-57-in-major-drug-and-arms-raid-including-crime-family-heads-1.8871037).
- Browne, G. (2021), «Smugglers' paradise: Captagon production thrives in Lebanon's lawless Bekaa valley», *The National News*, 25 octobre 2021 (<https://www.thenationalnews.com/mena/captagon-crisis/2021/10/25/smugglers-paradise-captagon-production-thrives-in-lebanons-lawless-bekaa-valley/>).
- Bulos, N. et Yam, M. (2020), «Lebanon's economy is going to pot – in a good way, it hopes», *Los Angeles Times*, 29 septembre 2020 (<https://www.latimes.com/world-nation/story/2020-09-29/lebanon-approves-marijuana-cannabis-crops-economy>).
- Chafets, Z. (2021), «Israel's gang violence has become endemic», *Bloomberg*, 15 octobre 2021 (www.bloomberg.com/opinion/articles/2021-10-15/israeli-gang-violence-has-become-endemic).
- Chouvy, P. et Afsahi, K. (2014), «Hashish revival in Morocco», *International Journal of Drug Policy* 25, p. 416-423.
- COAR (Center for Operational Analysis and Research) (2021), *The Syrian economy at war: Captagon, hashish, and the Syrian narco-state*, COAR (<https://coar-global>).

- [org/2021/04/27/the-syrian-economy-at-war-captagon-hashish-and-the-syrian-narco-state/](https://www.theguardian.com/world/2021/04/27/the-syrian-economy-at-war-captagon-hashish-and-the-syrian-narco-state/)).
- Conseil de l'Union Européenne (2015), *Regional report on the Near East*, document du Conseil ST 13947/15, Bruxelles (<https://data.consilium.europa.eu/doc/document/st-13947-2015-init/en/pdf>).
- Dahlkamp, J., Diehl, J. et Lehberger, R. (2021), «The slippery Dutch slope from drug tolerance to drug terror», *Spiegel International*, 20 octobre 2021 (<https://www.spiegel.de/international/europe/narco-state-netherlands-the-slippery-dutch-slope-from-drug-tolerance-to-drug-terror-a-4c064859-9faf-495f-b1f7-c74900910568>).
- Damiri, B. R. (2020), «The use of psychoactive substances in a conflict area in the West Bank: drug use risk factors and practices in Palestinian refugee camps», *International Journal of Mental Health and Addiction* 18, p. 1507-1520.
- Damiri, B., Sayeh, W., Odeh, M. et Musmar, H. (2018), «Drug use and possession, emerging of new psychoactive substances in the West Bank, Palestine», *Egyptian Journal of Forensic Sciences* 8(1), p. 42.
- Delgado, J. (2020), «Paraguay carries out record cocaine seizure», *Diálogo Americas*, 20 novembre 2020 (https://dialogo-americas.com/articulos/paraguay-carries-out-record-cocaine-seizure/#.YgJ_ZfVBw6F).
- Dettmer, J. (2021), «Amphetamine seizures highlight the role of Syria in trafficking», *Voice of America News*, 4 août 2021 (https://www.voanews.com/a/middle-east_amphetamine-seizures-highlight-role-syria-trafficking/6209145.html).
- Dixon, G. (2021), «Shipowners warned over new cocaine smuggling route through Libya», *Tradewinds*, 13 janvier 2021 (<https://www.tradewindsnews.com/containerships/shipowners-warned-over-new-cocaine-smuggling-route-through-libya/2-1-944007>).
- Duarte, E., Marcondres, D. et Carneiro, C. (2019), «Facing the transnational criminal organizations in the South Atlantic», dans Duarte, E. et Correia de Barros, M. (éds), *Maritime security challenges in the South Atlantic*, Palgrave Macmillan, Londres, p. 11-40.
- Eid, A. et al-Sayed, M. (2021), «Death funded by death: Southern Syria lost in the drug limbo», *Enab Baladi*, 22 mai 2021 (<https://english.enabbaladi.net/archives/2021/03/death-funded-by-death-southern-syria-lost-in-the-drug-limbo/?so=related>)
- El Hamraoui, M. (2018), «Arrestation d'un Marocain résidant en Belgique à Nador pour trafic d'MDMA», *Le Courrier de l'Atlas*, 4 janvier 2018 (<https://www.lecourrierdelatlas.com/maroc-arrestation-d-un-marocain-residant-en-belgique-a-nador-pour-traffic-d-ecstasy-10171/>).
- El Sawy, N. (2021), «Egypt cracks down on scourge of Captagon and crystal meth», *The National*, 24 octobre 2021 (<https://www.thenationalnews.com/mena/captagon-crisis/2021/10/25/rising-captagon-consumption-in-egypt-a-major-concern/>).
- El Watan (2021), «Oran: Démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue», *El Watan*, 9 février 2021 (<https://www.elwatan.com/regions/ouest/oran/oran-demantelement-dun-reseau-de-trafiquants-de-drogue-09-02-2021>).
- Eldar, S. (2016), «Is Gaza facing an opioid epidemic?», *Al-Monitor*, 5 août 2016 (<https://www.al-monitor.com/originals/2016/08/tramadol-gaza-strip-pain-killer-siege-israel-hamas.html#ixzz7k7nrjhc>).
- Eljechimi, A. (2020), «Moroccan smugglers embark on long new route to ship drugs to Europe», *Reuters*, 18 mai 2020 (<https://www.reuters.com/article/us-health-coronavirus-morocco-crime-iduskbn22u1rs>).
- OEDT (Observatoire européen des drogues et des toxicomanies) (2015), *Network of outpatient treatment facilities – 2015*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.
- OEDT (2017), *European drug report 2017*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg (https://www.emcdda.europa.eu/publications/edr/trends-developments/2017/html_fr).
- OEDT (2019), « EU4Monitoring Drugs – country technical visit: Hashemite Kingdom of Jordan », inédit.
- OEDT (2020), *Impact of COVID-19 on drug markets, drug use, drug-related harms and responses in south European Neighbourhood Policy area*, réunion d'information décembre 2020, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg (www.emcdda.europa.eu/publications/ad-hoc-publication/impact-of-covid-19-on-drug-markets-drug-use-drug-related-harms-and-responses-in-south-european-neighbourhood-policy-countries_en).
- OEDT (2021), « EU4Monitoring Drugs – virtual country technical visit: Algeria », inédit.
- OEDT (2022), *Mapping prevention systems in the European Neighbourhood Policy area: a baseline for future monitoring and responses*, réunion d'informations EU4MD, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg (https://www.emcdda.europa.eu/publications/ad-hoc-publication/mapping-prevention-systems-european-neighbourhood-policy-area_en).
- OEDT et Europol (2016), *EU drug markets report: in-depth analysis*, Publications conjointes, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

- OEDT et Europol (2019), *EU drug markets report 2019*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.
- OEDT et Europol (2022a), *EU drug markets: cocaine – in-depth analysis* (https://www.emcdda.europa.eu/publications/eu-drug-markets/cocaine_en).
- OEDT et Europol (2022b), *EU drug markets: methamphetamine – in-depth analysis* (https://www.emcdda.europa.eu/publications/eu-drug-markets/methamphetamine_en).
- Euronews et AP (2021), «Four tonnes of cannabis found in cupcake-making machines», *Euronews*, 23 avril 2021 (<https://www.euronews.com/2021/04/23/four-tonnes-of-cannabis-found-in-cupcake-making-machines>).
- Ezzi, M. (2020), *Lebanese Hezbollah's experience in Syria*, *War-time and Post-Conflict in Syria (WPCS)*, rapport de recherche, Institut universitaire européen.
- Fabian, E. (2021a), «IDF foils attempt to smuggle drugs, ammunition into Israel from Lebanon», *The Times of Israel*, 20 novembre 2021 (<https://www.timesofisrael.com/idf-foils-attempt-to-smuggle-drugs-ammunition-into-israel-from-lebanon/>).
- Fabian, E. (2021b), «IDF troops conducting search near Metula on Lebanon border», *The Times of Israel*, 12 septembre 2021 (https://www.timesofisrael.com/liveblog_entry/idf-troops-conducting-search-near-metula-on-lebanon-border/).
- Fitt, E. (2020), «Lebanon economic crisis: hashish farmers tap into wellness industry», *Middle East Eye*, 22 novembre 2020 (<https://www.middleeasteye.net/news/lebanon-economic-crisis-hashish-farmers-wellness-baalbek>).
- Ford, A. (2021), «Middleman linked Colombian gangs with Israeli, Japanese mafia», *InSight Crime*, 6 janvier 2021 (<https://insightcrime.org/news/brief/israeli-middleman-colombian-gangs/#:~:text=An%20Israeli%20national%20suspected%20of,in%20the%20country%27s%20criminal%20circles>).
- GI-TOC (Global Initiative against Transnational Organized Crime) (2016), «Arrested and expelled: drug trafficking and terrorism fears rising in Lebanon», 16 août 2016 (<https://globalinitiative.net/analysis/arrested-and-expelled-drug-trafficking-and-terrorism-fears-rising-in-lebanon/>).
- GI-TOC (2021), *Global organized crime index*, GI-TOC (<https://globalinitiative.net/analysis/ocindex-2021/>).
- Gormezano, D. (2021), «Dutch PM under protection as the 'Mocro Mafia' drug cartel sows fear in the Netherlands», *France24*, 2 octobre 2021 (<https://www.france24.com/en/europe/20211002-dutch-pm-under-protection-as-the-mocro-mafia-drug-cartel-sows-fear-in-the-netherlands>).
- Gross, J. A. (2021), «Turning to crime-fighting, IDF steps up efforts against drug running from Sinai», *The Times of Israel*, 12 July 2021 (<https://www.timesofisrael.com/turning-to-crime-fighting-idf-steps-up-efforts-against-drug-running-from-sinai/>).
- Habash, M. (2021), «Drug roads are passable from and to Qamishli», North Press Agency, 20 mai 2021 (<https://npasyria.com/en/59561/>).
- Hartman, B. (2013), «Customs stops 320 kilograms of hashish in massive seizure at Egypt border crossing», *The Jerusalem Post*, 7 octobre 2013 (<https://www.jpost.com/national-news/customs-stops-320-kilograms-of-hashish-in-massive-seizure-on-egyptian-border-crossing-328089>).
- Hartman, B. et Okbi, Y. (2014), «Israeli-Arab mobster arrested as part of alleged cocaine smuggling ring», *The Jerusalem Post*, 26 avril 2014 (<https://www.jpost.com/national-news/drug-trafficking-route-between-paraguay-and-israel-uncovered-350488>).
- Herbert, M. et Fereday, A. (2021), *Strange days for hashish trafficking in Niger*, Global Initiative against Transnational Organized Crime, Genève, Suisse.
- Herbert, M. et Gallien, M. (2020a), *A rising tide: trends in production, trafficking, and consumption of drugs in North Africa*, Global Initiative against Transnational Organized Crime, Genève, Suisse.
- Herbert, M. et Gallien, M. (2020b), *Divided they fall – frontiers, borderlands and stability in North Africa*, Institut d'études de sécurité, Pretoria, Afrique du Sud.
- Het Parool (2020), «Razzouki vermomde zich als oudere, verliet amper zijn huis» *Het Parool*, 10 février 2020 (<https://www.parool.nl/nederland/razzouki-vermomde-zich-als-oudere-verliet-amper-zijn-huis~bd254885/>).
- Holligan, A. (2019), «Is the Netherlands becoming a narco-state?», *BBC News*, 19 décembre 2019 (<https://www.bbc.com/news/world-europe-50821542>).
- Hoogeveen, J. et Lopez-Acevedo, G. (éds) (2021), *Distributional impacts of COVID-19 in the Middle East and North Africa Region*, MENA Development Report, Banque mondiale, Washington, DC.
- Houssari, N. (2022), «Lebanon highlights drug seizures as PM 'smooths rough edges' of response to Kuwaiti initiative», *Arab News*, 28 janvier 2022 (<https://www.arabnews.com/node/2014051/middle-east>).
- HRC (The Harm Reduction Consortium) (2021), *The global drug policy index 2021*, Londres (<https://globaldrugpolicyindex.net/resources/>).
- Hubbard, B. (2020), «If there were no hashish here, you wouldn't see a single house», *New York Times*,

- 19 octobre 2020 (<https://www.nytimes.com/2020/10/19/world/middleeast/lebanon-hashish-cannabis.html>).
- Hubbard, B. et Saad, H. (2021), «On Syria's ruins, a drug empire flourishes», *The New York Times*, 5 décembre 2021 (<https://www.nytimes.com/2021/12/05/world/middleeast/syria-drugs-captagon-assad.html>).
- OICS (2020), *INCB annual report 2020 – Chapter III Asia*, Nations unies, Vienne (https://www.incb.org/documents/publications/annualreports/ar2020/annual_report_chapters/10_ar_2020_chapter_iii_asia.pdf).
- OICS (Organe international de contrôle des stupéfiants) (2018), *Report of the International Narcotics Control Board for 2017*, Nations unies, Vienne (https://www.incb.org/documents/publications/annualreports/ar2017/annual_report/e_2017_ar_ebook.pdf).
- Ministère des Affaires Sociales et des Services Sociaux d'Israël (2016), *Review of social services*, Ministère des Affaires Sociales et des Services Sociaux d'Israël, Jérusalem.
- Jabali-Nash, N. (2011), «Top Israeli drug lords extradited to U.S. after six-year investigation, say reports», *CBS News*, 12 janvier 2011 (www.cbsnews.com/news/top-israeli-drug-lords-extradited-to-us-after-six-year-investigation-say-reports/).
- Jerusalem Post (2021a), «IDF thwarts smuggling of NIS 300,000 worth of drugs along Lebanon border», 1 juillet 2021 (<https://www.jpost.com/breaking-news/idf-thwarts-smuggling-nis-300000-worth-of-drugs-along-lebanon-border-672526>).
- Jerusalem Post (2021b), «Israeli dies from poisoned 'Nice Guy' drug», 28 septembre 2021 (www.jpost.com/breaking-news/israeli-dies-from-poisoned-nice-guy-drug-680483).
- Jewish News Syndicate (2021), «IDF seizes 120 kilos of cocaine and marijuana on the border with Egypt», 21 novembre 2021 (<https://www.jns.org/idf-thwarts-drug-smuggling-attempts-on-egypt-and-lebanon-borders/>).
- Jordan News Agency (2018), «Drugs seized, suspected dealers arrested in Aqaba», 8 octobre 2018 (https://petra.gov.jo/Include/InnerPage.jsp?ID=10734&lang=en&name=en_news).
- Jordan News Agency (2021), «Army foils smuggling, infiltration attempts», 5 juillet 2021 (https://petra.gov.jo/Include/InnerPage.jsp?ID=35879&lang=en&name=en_news).
- Jordan Times (2016), «Anti-narcotics agents seize 20,000 Captagon pills at border», 17 septembre 2016 (<https://www.jordantimes.com/news/local/anti-narcotics-agents-seize-20000-captagon-pills-border%E2%80%99>).
- Kalin, S. (2014), «War has turned Syria into a major amphetamines hub», Reuters, 12 janvier 2014 (<https://www.businessinsider.com/war-has-turned-syria-into-a-major-amphetamines-hub-2014-1?ir=t>).
- Kasraoui, S. (2020), «Morocco seizes nearly 16kg of cocaine on board ferry from France», *Morocco World News*, 2 août 2020 (<https://www.moroccoworldnews.com/2020/08/313750/morocco-seizes-nearly-16-kg-of-cocaine-on-board-ferry-from-france>).
- Khalil, Z. (2020), «Israeli criminal groups begin activities in UAE: report», *AA*, 6 décembre 2020 (www.aa.com.tr/en/middle-east/israeli-criminal-groups-begin-activities-in-uae-report/2067660).
- Khoder, P. (2019), «In Lebanon, producers of hashish are victims... of overproduction», *L'Orient Today*, 29 septembre 2019 (<https://today.lorientlejour.com/article/1188610/in-lebanon-producers-of-hashish-are-victims-of-overproduction.html>).
- Kittleson, S. (2018), «Iraqi border eyes Iran influence as US plans Syria pullout», *Al-Monitor*, 26 décembre 2018 (<https://www.al-monitor.com/originals/2018/12/iraq-anbar-syria-us-isis.html#ixzz7KUxQSRWR>).
- Kittleson, S. (2021), «Iraq urged to 'starve' those profiting from rising drug trade», *Al-Monitor*, 27 décembre 2021 (<https://www.al-monitor.com/originals/2021/12/iraq-urged-starve-those-profiting-rising-drug-trade>).
- Kotcherger, S. (2017), «Lebanese ro-ro ship seized with cannabis, 10 crew arrested, Turkey», *Maritime Bulletin*, 22 juillet 2017 (<http://www.maritimebulletin.net/2017/07/22/lebanese-ro-ro-ship-seized-with-cannabis-10-crew-arrested-turkey/>).
- Lamers, M. (2020), «Israel medical cannabis patient count hits record as imports soar», *MJ Biz Daily*, 23 septembre 2020 (<https://mjbizdaily.com/israel-medical-cannabis-patient-count-hits-record-as-imports-soar/>).
- Leonhardt, D. et Yar, S. (2021), «Lebanon's crisis: the world isn't paying much attention», *The New York Times*, 14 octobre 2021 (<https://www.nytimes.com/2021/10/14/briefing/lebanon-financial-crisis-lira.html>).
- Macri, C. (2017), «Sequestrato carico di 'droga del combattente': "Traffico gestito da Isis" » *Corriere Della Sera*, 3 novembre 2017 (https://www.corriere.it/cronache/17_novembre_03/gioia-tauro-sequestrato-carico-droga-combattente-traffico-gestito-isis-bc235e58-c06a-11e7-8b75-0df914d10fe2.shtml).

COMMENT PRENDRE CONTACT AVEC L'UNION EUROPÉENNE?

En personne

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us_fr.

Par téléphone ou courrier électronique

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

- par téléphone: via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
- au numéro de standard suivant: +32 22 99 96 96, ou
- à l'aide du formulaire suivant: european-union.europa.eu/contact-eu/write-us_fr.

COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse europa.eu.

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications à l'adresse op.europa.eu/fr/publications.

Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us_fr).

Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1951 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: eur-lex.europa.eu.

Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (data.europa.eu) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales. Le portail donne également accès à une multitude d'ensemble de données provenant de pays européens.

À propos de ce rapport

Ce rapport fournit une analyse des marchés des drogues dans la région de la Politique européenne de voisinage (PEV-Sud) couvrant l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Palestine (*), la Syrie et la Tunisie. Offrant un aperçu de la production, du trafic, de la vente et de la consommation de drogues, ainsi que des dommages connexes, le rapport comprend des données et des informations issues de l'examen d'informations accessibles au public et d'une sélection d'études réalisées entre 2019 et 2022 dans le cadre du projet EU4Monitoring Drugs, financé par la Commission européenne. Il propose dans sa conclusion une perspective concernant les grandes orientations à suivre en matière de politiques et de pratiques pour relever les défis à venir liés aux marchés des drogues.

(*) Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre sur cette question.

À propos de l'EMCDDA

L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) est la source centrale et l'autorité confirmée dans le domaine des questions liées aux drogues en Europe. Depuis plus de 25 ans, il collecte, analyse et diffuse des informations scientifiques fiables sur les drogues, les addictions et leurs conséquences, offrant ainsi à ses publics une image du phénomène des drogues au niveau européen, fondée sur des données scientifiquement validées.

Les publications de l'EMCDDA sont une source essentielle d'informations pour un large éventail de publics, notamment les responsables politiques et leurs conseillers, les professionnels et les chercheurs actifs dans le domaine des drogues et, plus généralement, les médias et le grand public. Basé à Lisbonne, l'EMCDDA est une des agences décentralisées de l'Union européenne.

